

Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des CMPP de la région Grand Est

Données 2019



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREAI Grand Est
et réalisée par Marjorie Hoenen, chargée d'études,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Octobre 2021

Sommaire

Partie A - Présentation générale des CMPP du Grand Est	5
1. Localisation des CMPP dans la région Grand Est	5
2. Plages d'ouverture	6
- Jours d'ouverture	6
- Heures d'ouverture	7
- Réponse téléphonique en semaine (en heure).....	8
- Continuité de la réponse par répondeur ou par message (oui).....	8
Partie B – Activité de l'année 2019	9
• Activité pour l'ensemble des enfants de la file active	9
- File active	9
- Mobilité.....	9
- Modalité d'accompagnement (Plusieurs réponses possibles par enfant)	10
- Synthèses effectuées dans l'année	10
• Interventions des professionnels	11
- Séances et actes réalisés hors du CMPP	11
- Interventions réalisées par type d'intervenant.....	12
• Coordination, prévention, partenariat et formation	13
- Réunions internes et avec les partenaires.....	13
- Participation à des formations et colloques	13
- Partenariat	14
Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2019	15
1. Dernière modalité d'accompagnement	15
- Dernière modalité d'accompagnement des enfants présents.....	15
- Fréquence des interventions pour les enfants en cours de traitement	16
2. Caractéristique des enfants présents	17
- Âges des présents au 31 décembre 2019	17
- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CFTMEA.....	18
- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CIM10.....	19
- Facteurs et conditions d'environnement présentant un risque pour le développement des enfants en cours de traitement (plusieurs réponses possibles).....	21
- Enfants avec un dossier MDPH ou une mesure de protection	22
Partie D – Enfants reçus pour la première en 2019 et délai d'attente	23
1. Origine des enfants entrés au CMPP en 2019	23
2. Délai d'attente	25
- Délai d'attente avant accueil en CMPP	25
- Délai d'attente entre le 1 ^{er} RDV et le bilan ou les soins	26

Partie E – Caractéristiques des enfants de la file active entrés dans l’année	28
1. Enfants entrés dans l’année par âge au premier acte	28
2. Mode de scolarisation	28
3. Transport des enfants entrés dans l’année.....	29
- Temps de trajet domicile-CMPP	29
- Domiciliation hors département ou région	30
- Modes de transport des enfants entrés dans l’année.....	30
Partie F – Caractéristiques et parcours pour la totalité des enfants sortis de la file active	31
1. Âge des enfants sortis en 2019	31
2. Parcours des enfants sortis en 2019.....	31
- Durée d’accompagnement des enfants sortis en 2019.....	31
- Motifs de sorties du CMPP	32
- Parcours envisagé après la sortie (plusieurs réponses possibles)	32
- Enfants en attente de sortie du CMPP (parmi les enfants présents)	33
Partie G - Ressources humaines.....	34
- Nombre d’ETP du compte administratif par métier.....	34
- Taux d’ETP non pourvus (région Grand Est)	36
Partie H – Evolution entre 2017-2019.....	37
1. Enfants de la file active.....	37
- Nombre moyen d’enfants & taux d’évolution global du nombre moyen d’enfants de la file active par CMPP.....	37
- Enfants de la file active vus pour la 1 ^{ère} fois.....	37
- Enfants de la file active ayant bénéficié d’au moins une synthèse	38
- Taux d’absentéisme.....	38
2. Enfants présents au 31 décembre	38
- Caractéristiques des enfants présents	38
- Taux d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert.....	39
- Taux d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	39
- Taux de pression à l’attente d’entrée	39
3. Enfants sortis au cours de l’année	40

Avertissement sur la qualité des réponses aux différentes questions

Tous les CMPP ayant renseigné un rapport n'ont pas systématiquement donné réponse à l'ensemble des questions posées. Par conséquent, tous les tableaux présentant des résultats concernant la file active ou les effectifs au 31 décembre n'indiquent pas les mêmes totaux, du fait d'une information demandée non connue ou non collectable.

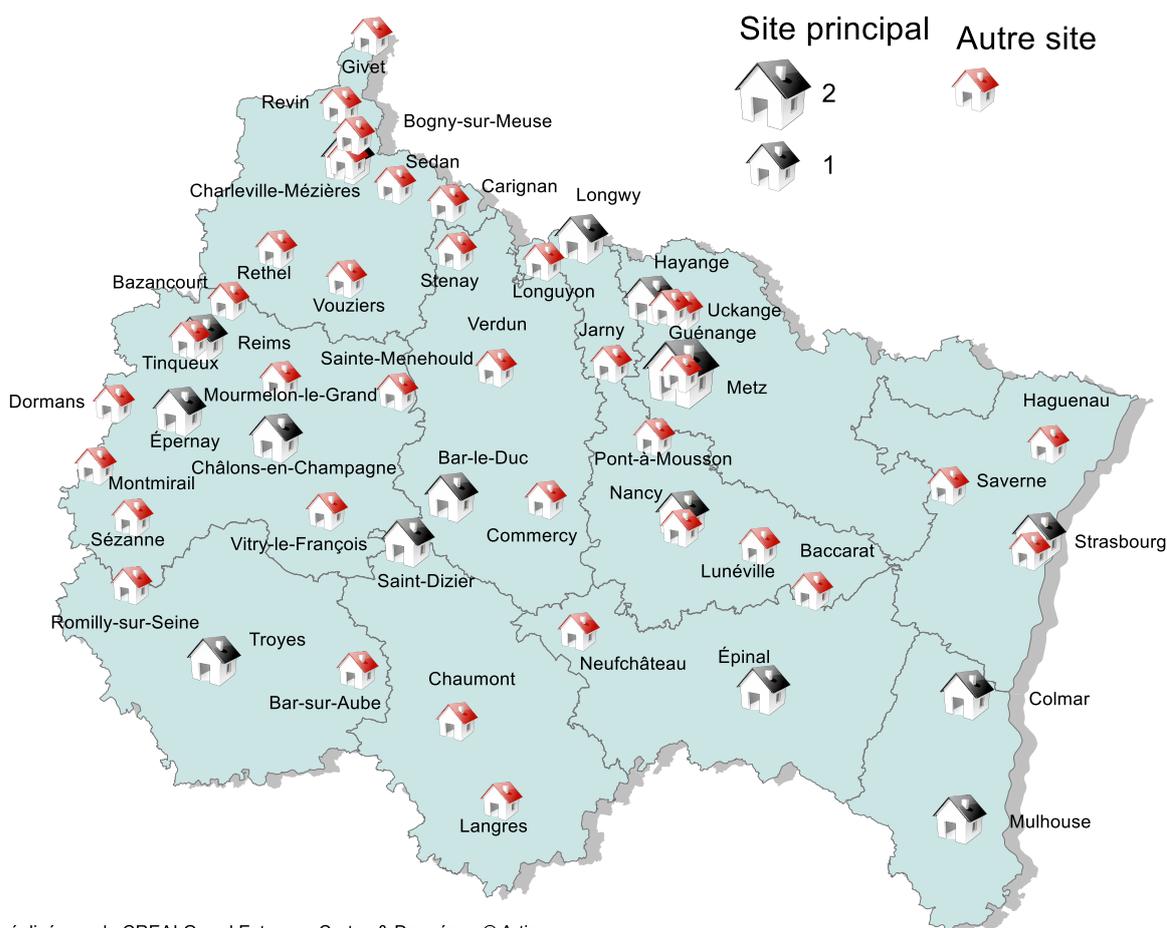
Pour autant, dans cette restitution, le parti est pris de laisser apparaître tel quel l'ensemble des résultats produits par les établissements, sans redressement. En effet, les tendances qu'ils dégagent peuvent apporter des éléments de connaissance tout aussi intéressants et pertinents que les volumes et/effectifs auxquelles elles se rapportent.

Partie A - Présentation générale des CMPP du Grand Est

La région Grand Est compte au 31 décembre 2019 un total de 16 CMPP (sites principaux). 15 structures ont renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Le taux de réponse est de 94 %.

1. Localisation des CMPP dans la région Grand Est

Les 16 centres se répartissent sur l'ensemble des 10 départements qui composent la région : 6 se trouvent en Champagne-Ardenne, 7 en Lorraine et 3 en Alsace.



Département	Site principal	Autres sites	Nb total de sites
Ardennes	1	8	9
Aube	1	2	3
Marne	3	8	11
Haute-Marne	1	2	3
Meurthe-et-Moselle	2	6	8
Meuse	1	3	4
Moselle	3	3	6
Vosges	1	1	2
Bas-Rhin	1	3	4
Haut-Rhin	2	0	2
Grand Est	16	36	52

Sources : RAH CMPP données 2018

Globalement, la plupart des départements offrent des services de proximité.

Les personnes habitant dans le sud et l'est mosellan doivent toutefois effectuer des trajets plus longs que dans les autres territoires pour se rendre dans un service.

Les résultats présentés, ci-dessous, portent sur les données renseignées par les CMPP sur l'activité de l'année 2019.

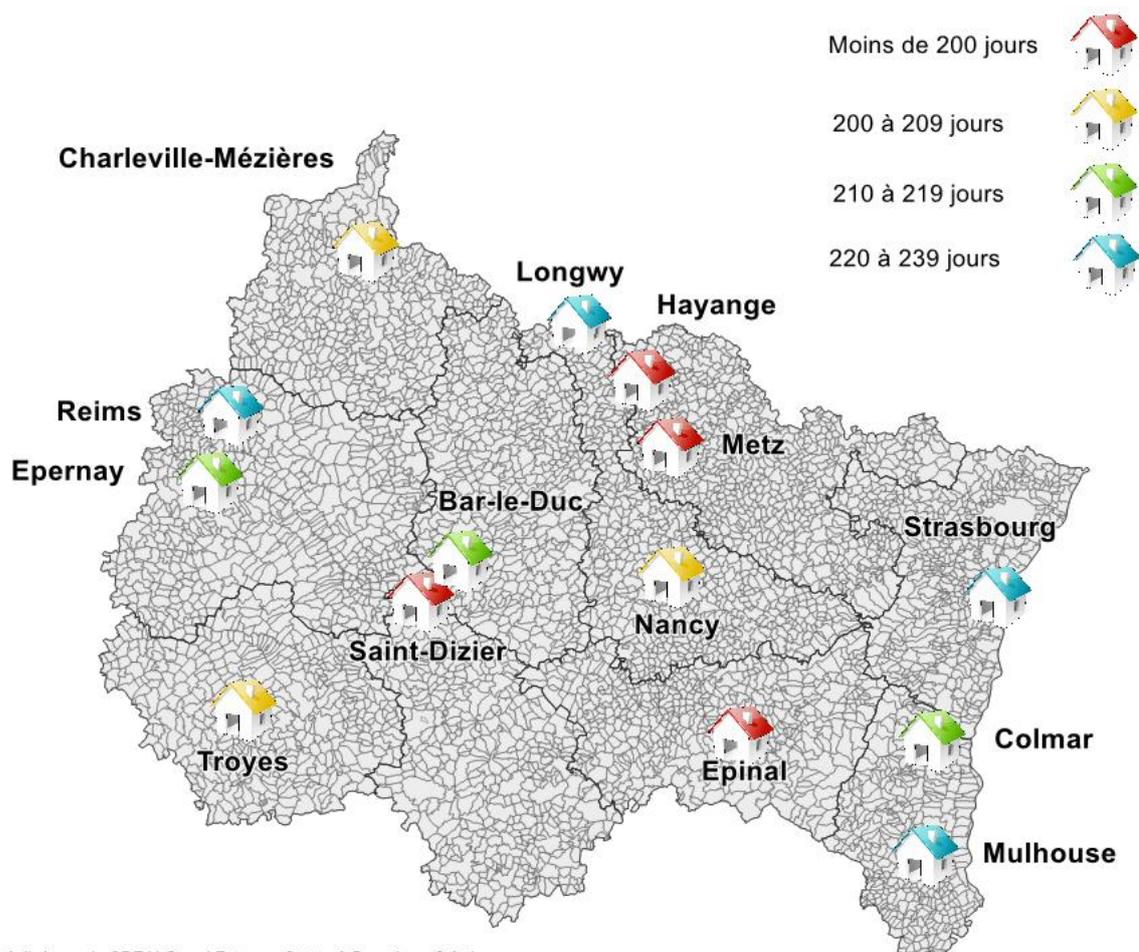
2. Plages d'ouverture

- Jours d'ouverture

En moyenne, les CMPP de la région sont ouverts 211 jours par an (sites principaux), avec un minimum de 195 jours (dans les Vosges) et un maximum de 234 jours (dans le Haut-Rhin). Selon les départements, les moyennes varient de 195 à 229 jours.

La moitié des CMPP (7 sur 14) sont ouverts moins de 210 jours.

Répartition des CMPP selon le nombre annuel de jours d'ouverture du site principal



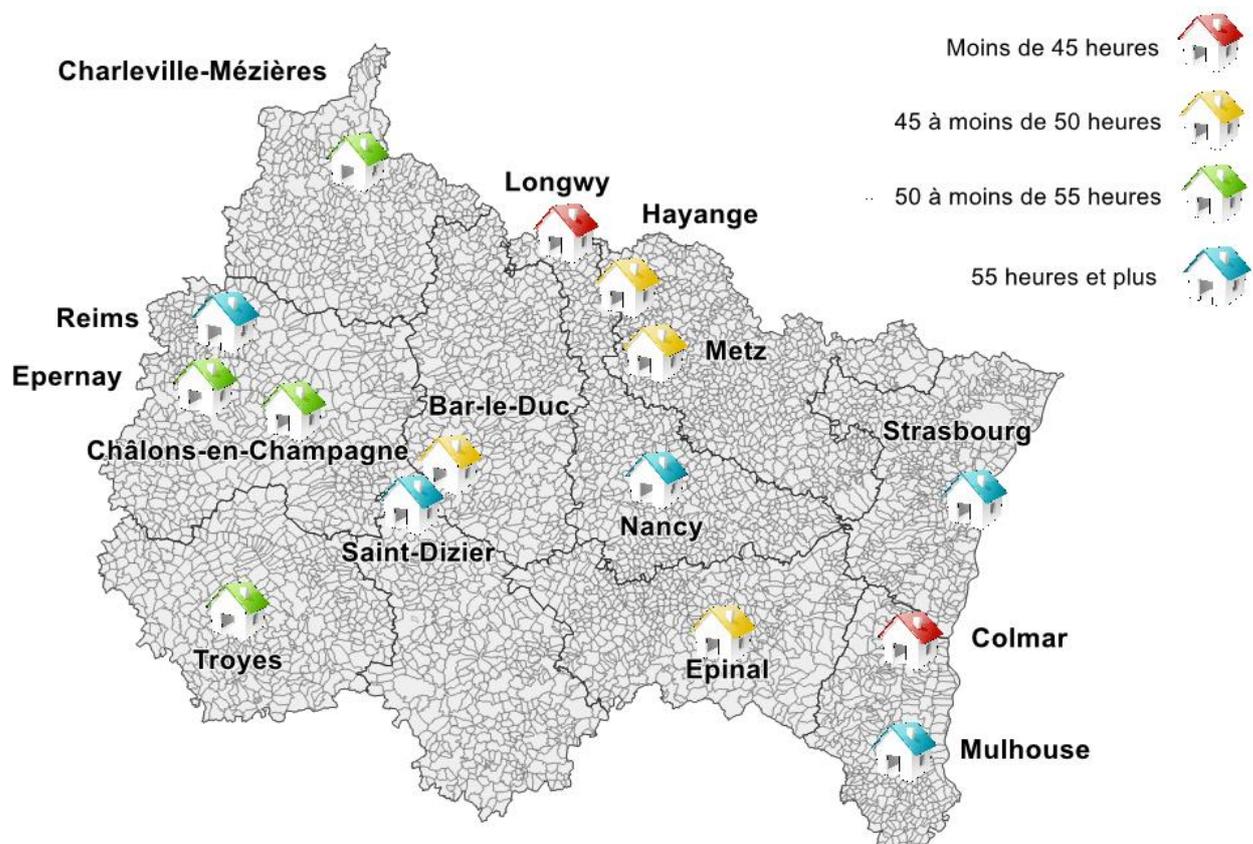
Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Artique

Champ : 14 CMPP répondants

- Heures d'ouverture

Les CMPP ouvrent leurs portes 51,8 heures par semaine en moyenne. Cette valeur varie entre 43,5 heures dans le Haut-Rhin, à 64 heures dans un CMPP de la Marne. Les moyennes varient entre 45,8 à 60 heures selon les départements.

Répartition des CMPP selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire du site principal



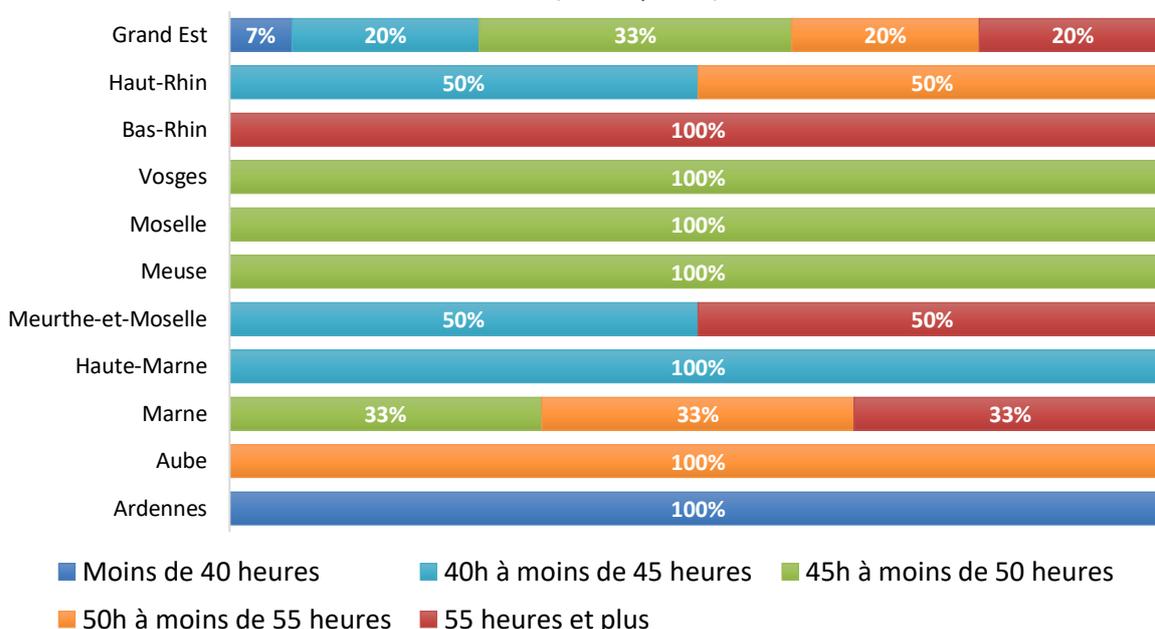
Carte réalisée par le CREAI Grand Est avec Cartes & Données - © Artique

Champ : 15 CMPP répondants

En moyenne, les centres (sites principaux) ouvrent environ 10 heures par semaine, en dehors des « horaires classiques » de bureau c'est à dire avant 9 heures du matin, après 18 heures ou le samedi (avec un minimum de 3,8 heures et un maximum de 20 heures).

- Réponse téléphonique en semaine (en heure)

Nombre d'heures d'accès à une réponse téléphonique directe par semaine ordinaire (en moyenne)



Champ : 15 CMPP répondants

En 2019, en moyenne, les CMPP de la région assurent près de 49 heures (sites principaux) une réponse téléphonique directe, avec un minimum de 35 heures (dans les Ardennes) et un maximum de 60 heures (dans le Bas-Rhin). Les 3/4 (73 %) des CMPP assurent une réponse téléphonique de 45 heures ou plus.

- Continuité de la réponse par répondeur ou par message (oui)

% Oui	Durant les soirs et week-end	Durant les congés courts	Durant les congés d'été
Les usagers ont la possibilité de laisser un message au CMPP (enregistreur, mail ou SMS et réponse par le CMPP dans un délai maximum d'une semaine (ou 15j pendant les congés)	73%	53%	33%
Le CMPP a mis en place un dispositif permettant de répondre à une situation de crise pour les enfants qu'il suit ?	27%	40%	33%
Le CMPP diffuse sur son répondeur un message indiquant que faire et qui contacter (CMPP ou partenaires) en situation de crise pendant les heures de fermeture du CMPP	67%	87%	87%

Champ : 15 CMPP répondants

Globalement, la possibilité de laisser un message (enregistreur, mail ou SMS) est assez développée (73 % des CMPP de la région) les soirs et les week-ends.

Bien qu'une minorité de structure ait mis en place un dispositif permettant de répondre à une situation de crise (27 % durant les soirs et week-end), 67 % des CMPP diffusent sur leur répondeur un message indiquant que faire et qui contacter en situation de crise pendant les heures de fermeture du CMPP durant les soirs et week-end. Cette part s'élève à 87 % durant les congés courts et les congés d'été.

Partie B – Activité de l'année 2019

- Activité pour l'ensemble des enfants de la file active

- File active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants de la file active	2133	1107	3409	1205	1408	1452	1034	621	2461	1109	15 939
Taux de jeunes vus pour 1000 habitants de moins de 20 ans	34,0	14,6	24,7	33,3	8,1	35,0	4,4	7,8	9,3	6,2	12,4
<i>dont reçus pour la 1ère fois</i>	601	298	1045	422	514	502	297	267	645	373	4964
<i>% de la file active</i>	28%	27%	31%	35%	37%	35%	29%	43%	26%	34%	31%

Champ : 15 CMPP répondants

Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 621 dans les Vosges à 3 409 dans la Marne. Dans les Ardennes et dans le Bas-Rhin, la file active est également supérieure à 2000 enfants. Au total, au moins 15 939 jeunes ont été accueillis dans un CMPP au cours de l'année 2019.

La part d'enfants reçus pour la première fois en 2019 varie entre 26 % dans le Bas-Rhin à 43 % dans les Vosges.

Cela dit, rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans, les effectifs de file active renvoient des taux qui dessinent une tendance différente. Ainsi, les taux de jeunes vus pour 1000 habitants varient de 4,4 en Moselle à 35 dans la Meuse. Plus généralement, les quatre départements de l'ante-région Champagne-Ardenne ainsi que la Meuse affichent les taux les plus élevés.

Selon les CMPP (interrogés sur ce point lors de la restitution de l'enquête 2016), l'hétérogénéité de la file active s'explique par des facteurs populationnels et environnementaux : la densité des professionnels libéraux de santé et de structures hospitalières et médico-sociales, les taux d'équipement en CMPP.

- Mobilité

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants sortis dans l'année	631	148	619	315	406	288	276	226	574	288	3771
<i>dont sortis pendant ou après un diagnostic</i>	174	29	295	200	171	89	40	87	109	93	1287
<i>dont sortis pendant ou après une période de traitement</i>	457	118	324	115	242	199	236	139	465	195	2490
<i>dont sortis pendant ou après un diagnostic (en %)</i>	28%	20%	48%	63%	42%	31%	14%	38%	19%	32%	34%
<i>dont sortis pendant ou après une période de traitement (en %)</i>	72%	80%	52%	37%	60%	69%	86%	62%	81%	68%	66%

Champ : 15 CMPP répondants

En 2019, 3 771 enfants sont sortis des CMPP de la région, 66 % d'entre eux sont sortis pendant ou après une période de traitement et 34 % pendant ou après un diagnostic. Dans les CMPP de Moselle, du Bas-Rhin et de l'Aube, au moins 80 % des enfants sont sortis pendant ou après une période de traitement. A noter qu'en Haute-Marne, davantage d'enfants sont sortis pendant ou après un diagnostic (63 %) que la moyenne régionale.

- Modalité d'accompagnement (Plusieurs réponses possibles par enfant)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un diagnostic	1086	451	1432	641	720	756	386	339	645	503	6959
<i>en % de la file active</i>	51%	41%	42%	53%	51%	52%	37%	55%	26%	45%	44%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un traitement	1588	897	1999	788	934	1030	910	442	1816	766	11170
<i>en % de la file active</i>	74%	81%	59%	65%	66%	71%	88%	71%	74%	69%	70%
Nb d'enfants ayant bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP financés par le CMPP)	0	0	1	0	84	55	2	24	191	0	357
Nb d'enfants ayant bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP non financés par le CMPP)	0	0	270	10	79	108	83	30		92	672

Champ : Entre 13 et 15 CMPP répondants selon l'item

Les modalités d'accompagnement proposées par les CMPP sont relativement variables selon le territoire. Alors que dans plusieurs départements (Vosges, Haute-Marne, Meuse, Ardennes, Meurthe-et-Moselle) plus de la moitié des enfants de la file active de 2019 ont bénéficié d'un diagnostic au cours de l'année, cette proportion est de 26 % dans le Bas-Rhin. La part de jeunes mosellans ayant bénéficié d'un traitement est plus élevée que la moyenne régionale (88 % vs 70 % en moyenne).

Dans la région, 357 (soit 2 %) des enfants ont bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP financés par le CMPP). A noter que cette pratique est mise en œuvre dans 6 des 10 départements du Grand Est. 672 enfants (soit 5 %) ont par ailleurs bénéficié de soins non financés par le CMPP (dont 270 dans le département de la Marne).

- Synthèses effectuées dans l'année

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié d'au moins une synthèse	2133	631	2297	383	613	613	729	411	468	500	8778
<i>en % de la file active</i>	100%	57%	67%	32%	44%	42%	71%	66%	19%	45%	55%
Nb de synthèses individuelles effectuées	3527	1454	4369	641	544	1167	1599	673	-	630	14604

Champ : Entre 14 et 15 CMPP répondants selon l'item

En 2019, les CMPP de la région Grand Est ont réalisé au moins une synthèse pour 8 778 enfants, soit 55 % de la file active. Mais ce niveau de réalisation est très différent d'un territoire à l'autre : de 19 % dans le Bas-Rhin à 100 % dans les Ardennes.

- Interventions des professionnels

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de séances réalisées	40044	23510	44897	15606	22708	19051	22530	9659	22810	17549	238 364
<i>Moyenne par enfants</i>	19	21	13	13	16	13	22	16	9	16	15
Nb total d'actes	40044	23510	45296	17326	24227	21595	26485	10255	19546	19477	247 761
<i>Moyenne par enfants</i>	19	21	13	14	17	15	26	17	8	18	16
Nb d'actes programmés non réalisés	9394	5617	10041	3983	7166	4658	7002	2010	7409	5837	63 117
<i>Taux d'absentéisme¹</i>	19%	19%	18%	19%	23%	18%	21%	16%	27%	23%	20%

Champ : 15 CMPP répondants

Rappel² :

- **Les actes** : « correspondent aux activités d'entretien, de consultation, d'examen et de rééducation et concernent exclusivement les enfants de la file active, inscrits administrativement. Ils sont réalisés en présence des bénéficiaires, à savoir les enfants, ou leur(s) parent(s), ou leur(s) tuteur(s), et peuvent être délivrés par un ou plusieurs professionnels, également à l'extérieur des structures. L'inscription administrative, non concomitante avec un rendez-vous d'accompagnement, n'est pas un acte dans la mesure où cette action correspond à une démarche exclusivement administrative. »
- **La notion séance** est utilisée comme : « une unité de mesure pour désigner un ensemble de plusieurs actes réalisés dans la même journée. »

Les jeunes de la file active de l'année 2019 ont bénéficié, en moyenne, de 15 séances (ou 16 actes) réalisées par les professionnels du CMPP. Cette valeur varie de 9 séances dans le Bas-Rhin, à 22 en Moselle. Selon les CMPP, certains enfants accompagnés sur le long terme nécessitent de moins d'actes. Par ailleurs la datation des données au 31.12 peut faire baisser la moyenne (pour les enfants entrés récemment).

Le taux d'absentéisme, calculé sur la base des actes, est relativement comparable entre les territoires - quoique légèrement supérieur dans le Bas-Rhin - Il est de 20 % au niveau régional.

- Séances et actes réalisés hors du CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'actes réalisés avec l'enfant et/ou ses parents hors CMPP	586	0	753	314	181	405	153	134	51	80	2 657
<i>% sur nb total d'actes réalisés</i>	1%	0%	2%	2%	1%	2%	1%	1%	0%	0%	1%
dont réalisés à domicile	0	0	130	26	0	6	0	0	7	3	172
dont en milieu scolaire hors réunions ESS, EE	72	0	1	2	4	220	0	5	8	0	312
dont dans le cadre de l'ESS ou EE	432	0	578	246	176	122	151	129	36	64	1 934
dont dans d'autres lieux	82	0	44	40	1	57	2	0		13	239
<i>Moyenne par enfants</i>	0,27	0,00	0,22	0,26	0,13	0,28	0,15	0,22	0,02	0,07	0,17

Champ : Entre 14 et 15 CMPP répondants selon l'item

Les actes réalisés hors du CMPP sont très peu fréquents : cela représente 1 % des actes réalisés. En moyenne, 0,17 acte a été réalisé par enfants au cours de l'année 2019. Il s'agit très majoritairement d'actes réalisés dans le cadre de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) ou de l'équipe éducative (EE), c'est-à-dire en milieu scolaire. A noter que les interventions à domicile sont un peu plus fréquentes dans la Marne, et les interventions en milieu scolaire dans la Meuse, que dans les autres départements.

¹ Calcul du taux d'absentéisme : $\frac{\text{Nombre d'actes programmés non réalisés}}{\text{Nombre total d'actes}} * 100$

² https://www.cnsa.fr/documentation/guide_mesure_de_lactivite_vf.pdf, p.19-20 : définition d'actes et de séances

- Interventions réalisées par type d'intervenant

	Auprès d'un enfant		Auprès d'un groupe d'enfants		Auprès de parents (en présence ou non de l'enfant)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Psychiatre ou pédopsychiatre ou autres médecins	14573	7%	831	6%	5013	33%
Psychologue	98485	45%	3607	28%	7026	46%
<i>dont psychologue mis à disposition par l'EN</i>	2165	1%	359	3%	43	0%
Personnel de rééducation	81895	37%	6503	50%	2063	13%
<i>dont orthophoniste</i>	46624	21%	3319	25%	1011	7%
<i>dont psychomotricien</i>	35768	16%	3068	23%	1066	7%
Enseignant spécialisé et psychopédagogue	21246	10%	1298	10%	420	3%
<i>dont personnel mis à disposition par l'EN</i>	14984	7%	1409	11%	351	2%
Autre personnel éducatif (éducateur...)	239	0%	108	1%	51	0%
Assistant social	1137	1%	483	4%	813	5%
Autre intervenants (ergo et art-thérapeutes, infirmiers, AMP..)	1927	1%	259	2%	31	0%
Total	219 502	100%	13 089	100%	15 417	100%

Champ : Entre 13 et 15 CMPP répondants selon l'item

La notion d'intervention³ comme :

- L'action d'un ou de plusieurs professionnels auprès d'un ou de plusieurs enfants/ou familles simultanément : un entretien, un rendez-vous individuel, une séance collective...comptent pour un. Pour détailler ces interventions, on distingue les interventions individuelles ou collectives, les interventions impliquant plusieurs professionnels, les interventions internes ou externes ;
- L'action d'un ou de plusieurs professionnels en concertation interne ou auprès d'un ou de plusieurs partenaires : on compte le nombre de réunions, pas le nombre de participants, à l'exception de la formation continue.

Le périmètre des interventions est donc plus large que celui des actes. Il intègre tous les actes et les actions de prévention réalisées à l'extérieur des structures.

En 2019, une large part des interventions auprès d'un seul enfant ont été assurées par des psychologues (45 % des interventions) et des personnels de rééducation (37 % en cumulant orthophonistes et psychomotriciens). Les interventions des médecins restent assez limitées en proportion (7 %).

La moitié des interventions réalisées auprès d'un groupe d'enfants ont été assurées par du personnel de rééducation.

Concernant les interventions auprès des parents, en présence ou non de l'enfant, ces dernières ont été surtout assurées par des psychologues (46 %) et des psychiatres ou pédopsychiatres ou autres médecins (33 %).

³ https://www.cnsa.fr/documentation/guide_mesure_de_lactivite_vf.pdf, p.20 : définition d'intervention

- Coordination, prévention, partenariat et formation

- Réunions internes et avec les partenaires

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Réunions internes par an (Moyenne)	609	311	75	168	276	615	180,5	390	592	317	297,1
Mini	609	311	12	168	126	615	85	390	592	316	12
Maxi	609	311	185	168	426	615	276	390	592	318	615
Réunions avec partenaires par an (Moyenne)	1392	114	44	91	32	562	37,5	60	83	122,5	187,9
Mini	1392	114	13	91	14	562	2	60	83	120	2
Maxi	1392	114	67	91	50	562	73	60	83	125	1392

Champ : 15 CMPP répondants

Concernant la coordination interne et externe, les résultats collectés sont très variables. Ils peuvent néanmoins être soumis à la méthode de décompte adoptée par les différentes structures.

- Participation à des formations et colloques

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Jours consacrés à la formation financées dans le PFA	204	85	412	53	96	42	165	27	113	80	1277
Nombre de jours / ETP	3,1	2,0	5,2	1,6	1,8	1,2	2,6	1,5	3,2	2,4	2,8
Jours consacrés à la participation à des colloques ou journées d'études (hors PFA)	9	76	36	30	39	58	83	18		95	444
Nombre de jours / ETP	0,1	1,8	0,5	0,9	1,0	1,7	1,3	1,0		2,9	1,1

Champ : Entre 13 et 15 CMPP répondants selon l'item

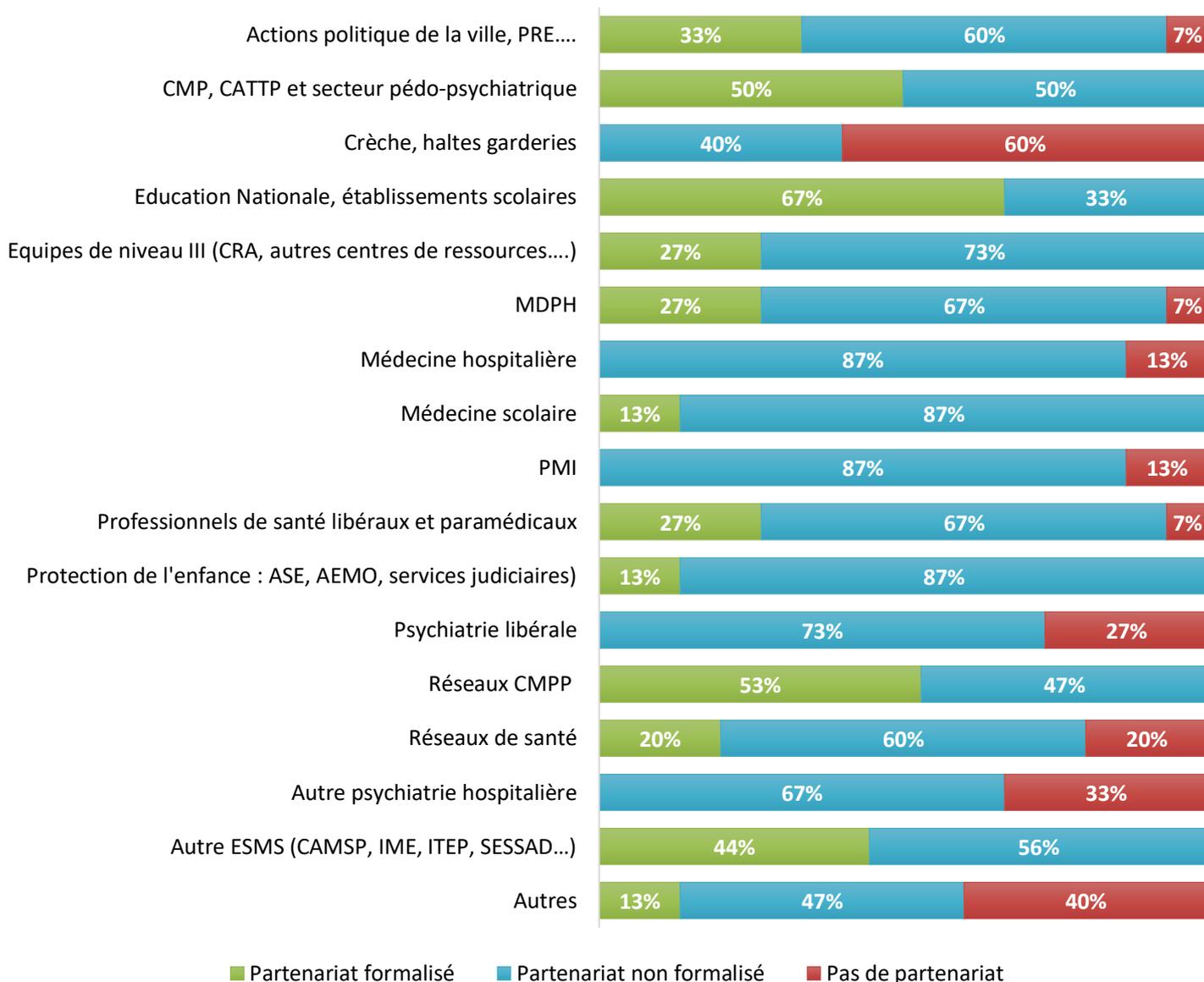
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre de jours d'interventions des professionnels du CMPP en colloque, journées d'études ou formation ou information (Moyenne)	29	0	0,7	11	6,5	9	8	15	.	1,7	7
Mini	29	0	0	11	0	9	5	15	.	0	0
Maxi	29	0	2	11	13	9	11	15	.	3,4	29
dont nombre de jours auprès des partenaires de l'EN (Moyenne)	20	.	1	3	1,5	1	4,5	12	.	0	3,9
Mini	20	.	0	3	0	1	4	12	.	0	0
Maxi	20	.	2	3	3	1	5	12	.	0	20

Champ : Entre 13 et 14 CMPP répondants selon l'item

En moyenne 2,8 jours par ETP sont consacrés à la formation, financées dans le PFA, ce nombre de jours par ETP varie entre 1,2 et 5,2 jours selon les départements. Concernant les jours consacrés à la participation à des colloques ou journées d'études par ETP, ceux-ci varient entre 0,1 et 2,9 jours selon les territoires.

Dans le Grand Est, en moyenne, 7 jours sont consacrés aux interventions des professionnels du CMPP en colloque, journées d'études ou formation ou information dont 4 jours auprès des partenaires de l'Education Nationale.

- Partenariat



Champ : 15 CMPP répondants

L'ensemble des CMPP de la région Grand Est a établi un partenariat (formalisé ou non) avec les réseaux CMPP, les services de l'Éducation nationale, la médecine scolaire, CMP, CATTP et secteurs pédopsychiatriques, protection de l'enfance (ASE, AEMO...), les équipes de niveau III ou encore avec d'autres ESMS.

Les partenariats sont majoritairement non formalisés : dans 63 % des cas contre 24 % pour les partenariats formalisés.

Les crèches/haltes-garderies, les réseaux de santé et la psychiatrie libérale sont les catégories d'acteurs avec lesquelles les CMPP établissent le moins fréquemment de partenariat.

Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2019

1. Dernière modalité d'accompagnement

- Dernière modalité d'accompagnement des enfants présents

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants avec dossier en cours en décembre	1470	961	2700	1036	1029	1164	757	396	1896	821	12 230
Taux d'enfants avec un dossier en cours pour 1000 enfants entre 0-19 ans	24	13	20	29	6	28	3	5	7	5	10
<i>dont nombre enfants vus une seule fois dans l'année</i>	171	150	413	80	180	57	52	29	-	0	1132
<i>dont nombre enfants avec diagnostic en cours</i>	197	55	423	270	159	246	31	65	-	232	1678
<i>dont nombre d'enfants en cours de traitement</i>	1102	756	1504	686	690	821	674	302	-	589	7124
En %											
<i>dont nombre enfants vus une seule fois dans l'année</i>	12%	16%	18%	8%	17%	5%	7%	7%	-	0%	11%
<i>dont nombre enfants avec diagnostic en cours</i>	13%	6%	18%	26%	15%	22%	4%	16%	-	28%	17%
<i>dont nombre d'enfants en cours de traitement</i>	75%	79%	64%	66%	67%	73%	89%	76%	-	72%	72%

Champ : Entre 14 et 15 CMPP répondants selon l'item

Au 31 décembre 2019, 12 230 enfants étaient présents dans les 15 CMPP répondants du Grand Est. Sur 1000 jeunes de moins de 20 ans, 10 avaient un dossier en cours. A noter que 24 enfants ou plus sur 1000 enfants de moins de 20 ans avaient un dossier en cours dans les Ardennes, dans la Meuse ou encore en Haute-Marne.

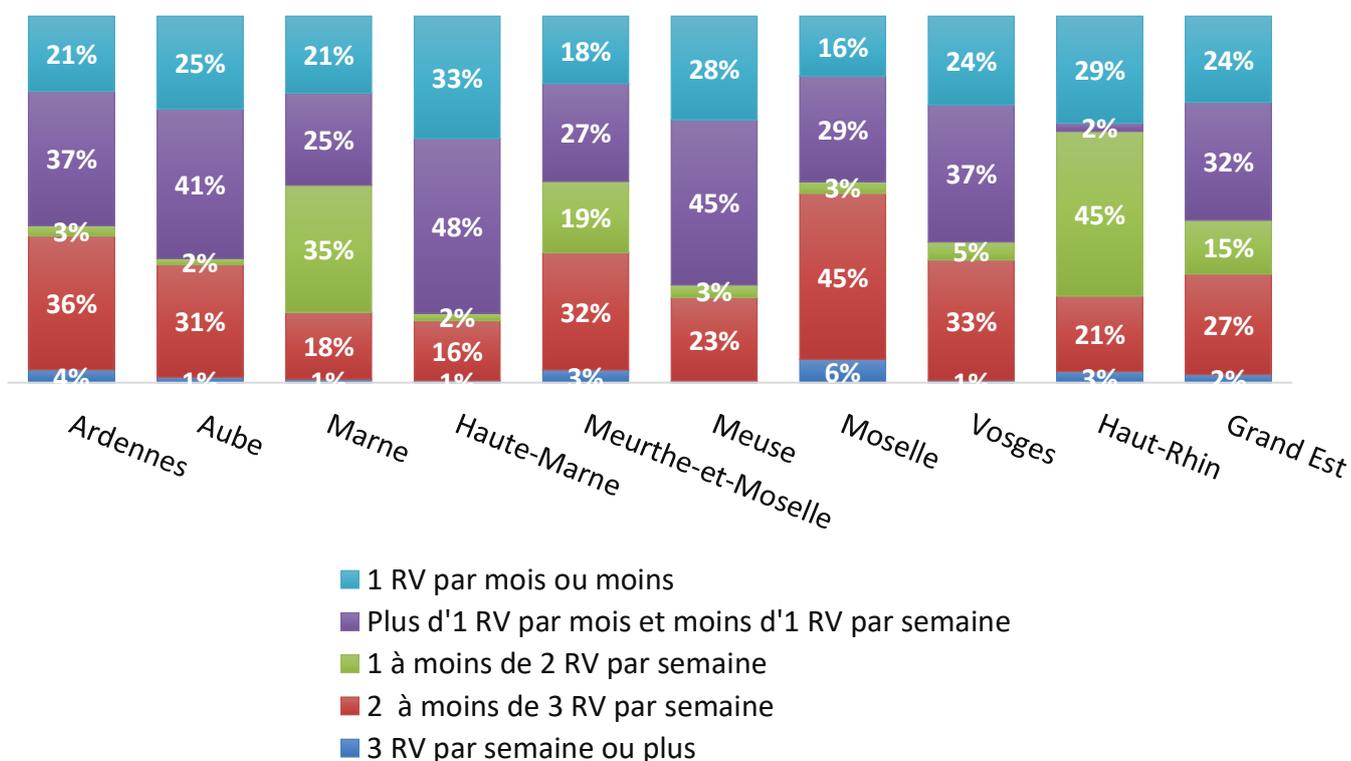
La dernière modalité d'accompagnement n'a été indiquée par les CMPP que pour 9 934 jeunes, soit 81 % de l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre 2019.

Parmi eux, 1 sur 10 n'a été vu qu'une seule fois au cours de l'année. La grande majorité des jeunes accueillis dans les CMPP du Grand Est suivait un traitement. À noter que dans le Haut-Rhin environ 3 enfants présents en fin d'année sur 10 avait un diagnostic en cours (17 % au niveau de la région).

- Fréquence des interventions pour les enfants en cours de traitement

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
3 RV par semaine ou plus	39	11	15	4	24	4	43	2	-	18	160
2 à moins de 3 RV par semaine	402	233	279	112	221	187	305	99	-	121	1959
1 à moins de 2 RV par semaine	31	12	531	14	134	28	22	15	-	265	1052
Plus d'1 RV par mois et moins d'1 RV par semaine	404	309	385	327	184	370	194	113	-	13	2299
1 RV par mois ou moins	226	191	321	229	127	232	110	73	-	172	1681
Total	1102	756	1531	686	690	821	674	302	-	589	7151
% nb d'enfants en cours de traitement	100%	100%	102%	100%	100%	100%	100%	100%	-	100%	100,4%

Champ : 14 CMPP répondants



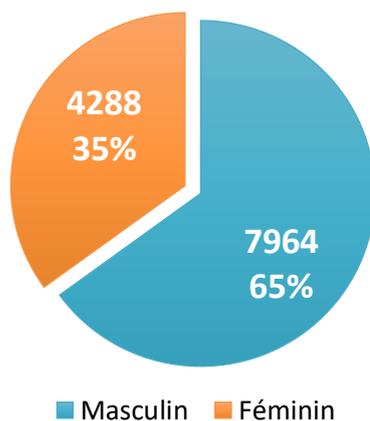
Par ailleurs, concernant les enfants en cours de traitement, la fréquence des interventions prévues dans le projet de soin et d'accompagnement est variable. Alors que des rendez-vous sont programmés au moins une fois par semaine pour 4 enfants sur 10 au niveau régional, cette fréquence concerne 19 % des jeunes suivis en Haute-Marne, contre 69 % dans le Haut-Rhin.

2. Caractéristique des enfants présents

- Âges des présents au 31 décembre 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 3 ans	1	0	5	0	5	7	0	0	3	0	21
3 à 5 ans	192	57	176	80	136	100	43	21	141	62	1008
6 à 10 ans	841	486	1446	542	531	631	407	243	812	452	6391
11 à 15 ans	390	374	926	337	310	348	263	113	687	296	4044
16 à 17 ans	38	32	111	51	32	60	26	13	126	10	499
18 ans ou plus	8	12	58	26	15	18	18	6	127	1	289
Total	1470	961	2722	1036	1029	1164	757	396	1896	821	12 252
Moins de 3 ans	<1%	0%	<1%	0%	<1%	1%	0%	0%	<1%	0%	<1%
3 à 5 ans	13%	6%	6%	8%	13%	9%	6%	5%	7%	8%	8%
6 à 10 ans	57%	51%	53%	52%	52%	54%	54%	61%	43%	55%	52%
11 à 15 ans	27%	39%	34%	33%	30%	30%	35%	29%	36%	36%	33%
16 à 17 ans	3%	3%	4%	5%	3%	5%	3%	3%	7%	1%	4%
18 ans ou plus	1%	1%	2%	3%	1%	2%	2%	2%	7%	0%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants



Parmi les enfants accueillis au sein des CMPP en décembre 2019, l'âge et le sexe de 12 252 enfants a été indiqué, soit 100,2 % des enfants avec un dossier en cours en décembre.

Au 31 décembre 2019, la majorité des enfants pris en charge par les CMPP de la région sont des garçons (65 %). L'âge moyen des enfants, selon les structures, varie de 8 ans (dans un CMPP du Haut-Rhin) à 12 ans (dans la Marne). La distribution des âges varie relativement peu d'un territoire à un autre.

Néanmoins, on note que la part des enfants de 3-5 ans est plus importante dans les Ardennes et la Meurthe-et-Moselle. Le public des grands adolescents (16 ans et +), globalement proportionnel en Champagne-Ardenne et en Lorraine, marque des extrêmes en Alsace : ces jeunes représentent 14 % des présents au 31/12 dans le Bas-Rhin et 1 % dans le Haut-Rhin.

La tranche d'âges la plus représentée est celle des enfants de 6-10 ans révolus (52 %). L'intervention très précoce (avant 3 ans) reste marginale (<1 %).

- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CFTMEA

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Schizophrénies, troubles psychotiques, troubles thymiques de l'enfance et de l'adolescence	-	6	7	1	4	15	7	-	36	2	78
TSA ou autre TED	-	14	21	16	56	18	27	-		9	161
Troubles névrotiques	-	128	118	136	110	146	108	-	71	17	834
Pathologies limites	-	38	135	143	61	113	27	-	35	21	573
Troubles réactionnels	-	48	12	144	35	90	114	-	83	40	566
Variations de la normale	-	19	2	12	44	68	34	-	16	7	202
Déficiences mentales	-	11	42	15	15	5	33	-	6	22	149
Troubles du développement et des fonctions instrumentales	-	176	332	141	339	292	71	-	116	83	1 550
Troubles des conduites et du comportement (TCC)	-	29	79	61	225	140	32	-	69	14	649
Troubles à expression somatique	-	3	2	19	2	10	4	-	8	7	55
Manifestations et symptômes à type d'anxiété, de phobie, de conversion, de compulsion	-	9	17	34	32	38	19	-	77	7	233
Aucun de ces troubles	-	0	13		1	30		-	4	4	52
Pas de diagnostic	-	0	142		26	0	30	-	4	152	354
Total	-	481	922	722	950	965	506	-	525	385	5 456
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre	0%	50%	34%	70%	92%	83%	67%	0%	28%	47%	45%
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre parmi les CMPP qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CFTMEA	-	50 %	102%	70%	92%	83%	100%	-	28%	100%	69%

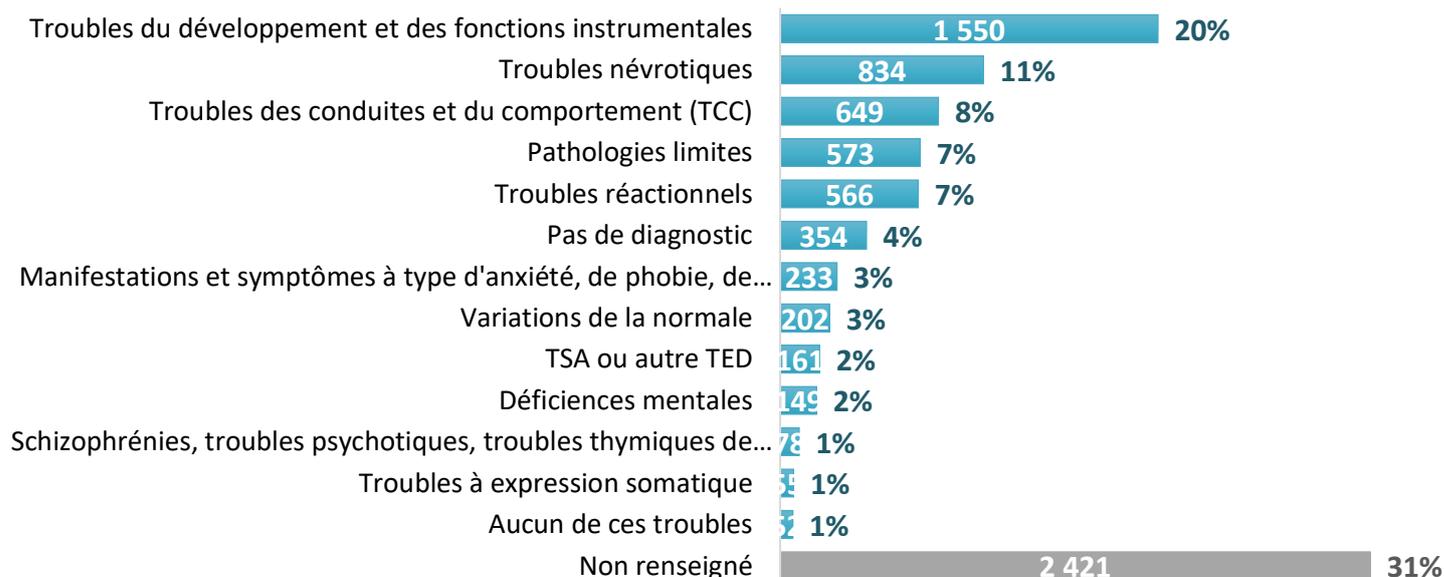
Champ : 9 CMPP répondants

Dans la trame des RAH, les établissements ont la possibilité de rendre compte des évaluations diagnostiques soit en utilisant les catégories cliniques CFTMEA, soit les catégories cliniques CIM10.

Concernant la CFTMEA, les résultats ne sont disponibles que pour 8 territoires et indiquées pour seulement 45 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2019.

Si l'on considère uniquement les CMPP ayant renseigné des données CFTMEA, ces derniers ont indiqué la catégorie clinique pour 69 % des jeunes présents en décembre. Ainsi, en suivant ces catégories, les troubles du développement et des fonctions instrumentales sont les situations diagnostiquées les plus fréquentes (20 %). Pour les situations diagnostiquées, les troubles névrotiques (11 %) et les troubles des conduites et du comportement (8 %).

% sur total enfant décembre et qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CFTMEA



- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CIM10

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Troubles mentaux organiques			3				0	0		1	4
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives			2				0	0		0	2
Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants			15				0	0		5	20
Troubles de l'humeur (affectifs)			29				0	3		9	41
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes			716				68	21		175	980
Syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs physiques			31				1	3		1	36
Troubles de la personnalité			52				0	0		50	102
Retard mental	31		55				2	3		17	108
Troubles du développement psychologique à l'exception des TED et TSA	621		825				78	71		88	1683
TED et TSA	86		72				26	6		35	225
Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence	722		568				104	71		172	1637
Aucun de ces troubles	10		19				9	1		5	44
Pas de diagnostic			228				0	1		260	489
Total	1470	-	2615	-	-	-	288	180	-	818	5 371
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre	100%	0%	97%	0%	0%	0%	38%	45%	0%	100%	44%

% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre, parmi les CMPP qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CIM 10	100%	-	97%	-	-	-	115%⁴	45%	-	100%	95%
---	-------------	----------	------------	----------	----------	----------	-------------------------	------------	----------	-------------	------------

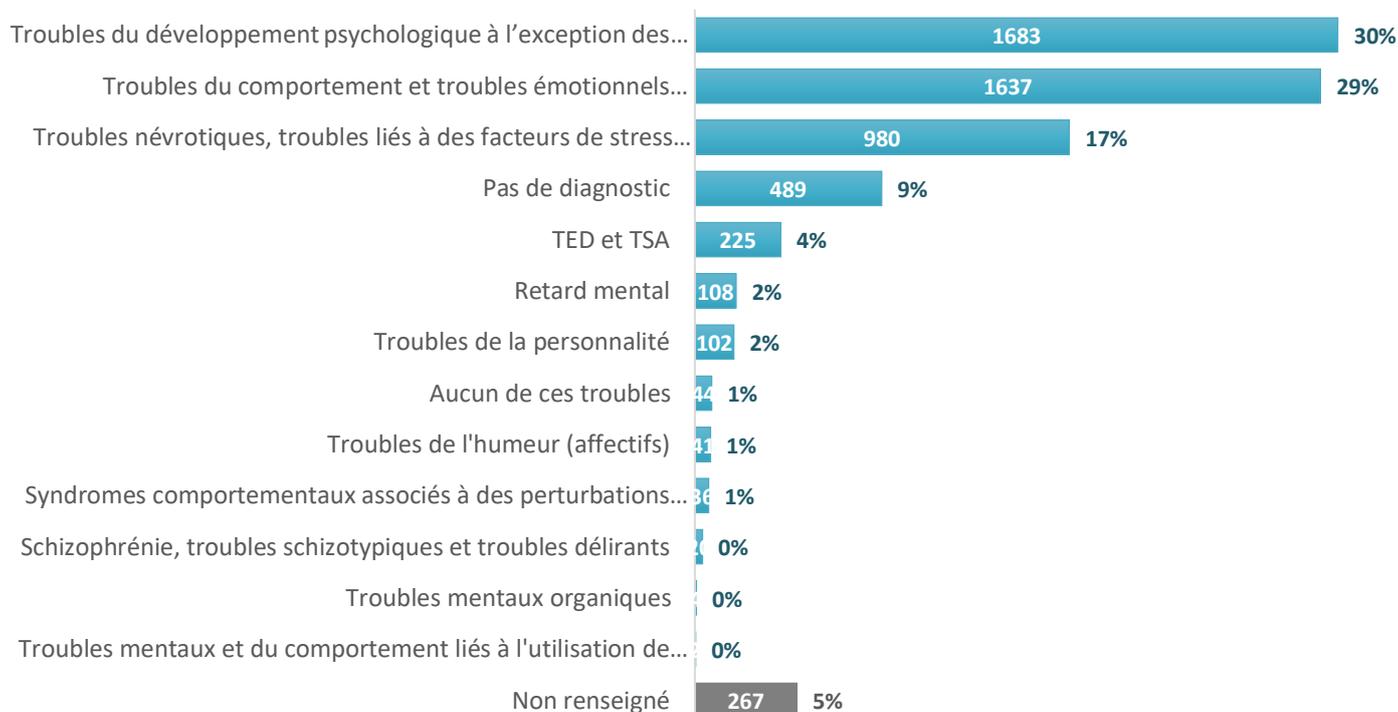
Champ : 7 CMPP répondants

Concernant la CIM10, les données sont indiquées pour seulement 44 % des enfants présents au 31 décembre 2019.

Parmi les CMPP ayant renseigné des données CIM10, ces derniers ont indiqué la catégorie clinique CIM10 pour 95 % des jeunes présents en décembre.

Ainsi, en suivant ces catégories, les troubles du développement psychologique à l'exception des TED et TSA (30 %) est l'une des situations les plus fréquentes avec les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence (29 %) et les troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes (17 %) représentent une large partie des situations. Les TSA diagnostiqués représentent 4 % des effectifs.

% sur total enfant décembre et qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CIM 10



⁴ La part est supérieure à 100 % car dans le département de Moselle, un CMPP a indiqué pour ce tableau, des effectifs supérieurs au total de ces présents au 31 décembre.

- Facteurs et conditions d'environnement présentant un risque pour le développement des enfants en cours de traitement (plusieurs réponses possibles)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Pas de facteurs d'environnement à retenir	-	49	330	2	28	17	118	45	16	31	636
Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille	-	4	133	365	33	54	18	3	9	38	657
Carences affectives, éducatives, culturelles	-	5	65	50	18	67	40	7	18	20	290
Mauvais traitements et négligences graves	-	2	24	54	4	56	8	3	37	8	196
Événement entraînant la rupture des liens affectifs	-	4	74	91	12	45	13	16	1	14	270
Contexte familial particulier	-	74	550	477	64	406	87	96	36	121	1911
<i>dont milieu socio-familial très défavorisé</i>	-	8	72	10	10	14	2	0	0	7	123
Autre	-	1	34	0	3	1	0	3	9	1	52
Pas de réponse par défaut d'information	-	21	72		151	3	0	3	4	465	719
Total	-	160	1 282	1 039	313	649	284	176	130	698	4 731
Nb d'enfants concernés par au moins un facteur (sans double compte)	-	395	695	-	-	649	238	173	-	124	2274

Champ : entre 8 et 13 CMPP répondants selon l'item

% sur l'ensemble des enfants en cours de traitement dont la structure a répondu à la question sur les facteurs et conditions d'environnement des enfants

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Pas de facteurs d'environnement à retenir		6%	44%	0%	4%	2%	18%	15%		5%	12%
Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille		1%	18%	53%	5%	7%	3%	1%		6%	12%
Carences affectives, éducatives, culturelles		1%	9%	7%	3%	8%	6%	2%		3%	6%
Mauvais traitements et négligences graves		0%	3%	8%	1%	7%	1%	1%		1%	4%
Événement entraînant la rupture des liens affectifs		1%	10%	13%	2%	5%	2%	5%		2%	5%
Contexte familial particulier		10%	73%	70%	9%	49%	13%	32%		21%	36%
<i>dont milieu socio-familial très défavorisé</i>		1%	10%	1%	1%	2%	0%	0%		1%	2%
Autre		0%	5%	0%	0%	0%	0%	1%		0%	1%
Pas de réponse par défaut d'information		3%	10%	0%	22%	0%	0%	1%		79%	14%

Concernant les facteurs et conditions d'environnement des enfants en cours de traitement, 4 731 réponses ont été apportées par 13 CMPP. A noter que plusieurs réponses sont possibles pour chaque enfant.

Parmi les CMPP qui ont répondu à ce tableau, au niveau régional, 36 % des enfants en cours de traitement ont un contexte familial particulier. Cette part monte à 70 % ou plus en Haute-Marne et dans la Marne.

Les CMPP du Haut-Rhin ont davantage indiqué qu'au niveau du Grand Est ne pas avoir de réponse par défaut d'information concernant les enfants en cours de traitement.

Dans la Marne, il y a davantage de jeunes ne présentant pas facteurs d'environnement particulièrement handicapant qu'en moyenne régionale (44 % contre 12 %).

Dans le Bas-Rhin, bien que les effectifs sur les facteurs et conditions d'environnement soient renseignés, les parts n'ont pas pu être calculées, du fait de l'absence de réponse concernant le nombre d'enfants en cours de traitement.

- Enfants avec un dossier MDPH ou une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	149	3	430	189	129	176	190	-	-	150	1416
En % / effectifs 31/12	10%	0,3%	30%	18%	13%	15%	25%	-	-	18%	16%
<i>dont nombre de dossiers MDPH ouverts dans l'année</i>	64	0	127		64	72	27	-	-	22	376
Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection		84	191		131	103	39			41	589
En % / effectifs 31/12		9%	13%		18%	9%	5%			5%	10%
<i>dont nombre de mesures éducatives judiciaires</i>	-	30	38	-	64	0	14	-	-	0	146
<i>dont nombre de mesures éducatives administratives</i>	-	4	28	-		17	2	-	-	18	69
<i>dont nombre de mesures de placement ASE</i>	-	50	125	-	67	73	20	-	-	7	342
<i>dont nombre de mesures PJJ</i>	-	0	0	-		0	0	-	-	12	12

Champ : entre 11 et 12 CMPP répondants selon l'item

Globalement, la situation des enfants par rapport au handicap et aux mesures de protection est très peu renseignée.

Certains CMPP rencontrent des difficultés pour accéder à ces informations.

Parmi les CMPP répondants, 1 416 enfants présents auraient un dossier MDPH ouvert (soit 16 %) et 589 enfants bénéficieraient d'une mesure de protection (soit 10 %). La part d'enfants avec un dossier MDPH ouverts dans l'année varie significativement d'un territoire à un autre : de 0,3 % dans l'Aube à 30 % dans la Marne. On note également une variation selon le territoire concernant la part des enfants bénéficiant d'une mesure de protection : de 5 % dans le Bas-Rhin et Moselle à 18 % en Meurthe-et-Moselle.

Les données concernant la situation de handicap des enfants avec un dossier MDPH ont été indiquées par seulement 4 CMPP.

Partie D – Enfants reçus pour la première en 2019 et délai d'attente

1. Origine des enfants entrés au CMPP en 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (parents, amis...)	160	71	260	177	171	74	34	62	262	170	1 441
Education nationale	276	215	436	168	141	204	54	138	198	119	1 949
<i>dont enseignants, CPO, CPE...</i>	<i>199</i>	<i>138</i>	<i>267</i>	<i>111</i>	<i>23</i>	<i>139</i>	<i>51</i>	<i>83</i>		<i>9</i>	<i>1 020</i>
<i>dont RASED, assistante sociale, psychologue, infirmière</i>	<i>72</i>	<i>66</i>	<i>50</i>	<i>52</i>	<i>3</i>	<i>57</i>	<i>19</i>	<i>40</i>		<i>3</i>	<i>362</i>
<i>dont médecin de l'éducation nationale</i>	<i>5</i>	<i>11</i>	<i>24</i>	<i>5</i>	<i>13</i>	<i>8</i>	<i>3</i>	<i>15</i>		<i>4</i>	<i>88</i>
Crèches et dispositifs petite enfance (haltes garderies...)	0	0	0	0		2	1	1		0	4
PMI	35	15	1	0	4	7	2	3		1	68
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédopsychiatrique	7	11	6	0	2	9	7	3		2	47
Psychiatrie libérale	2	0	38	5		3	4	1		2	55
Médecine hospitalière hors psychiatrie	11	0	7	15		17	2	0		7	59
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	99	6	130	48	131	99	28	34	150	22	747
Autre CMPP	34	6	6	17	6	6	19	1	3	3	101
CAMSP	76	16	42	25	16	11	29	13		17	245
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	6	0	3	0	8	1	5	0		3	26
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	32	16	64	52	19	36	8	8		14	249
Juge ou services judiciaires	18	0	25	19	3	7	3	3	32	1	111
MDPH et enseignant référent de scolarité	1	1	2	6		3	1	0		0	14
Autre	56	26	4	6		104	27	0		10	233
Total	813	383	1 024	538	501	583	224	267	645	371	5 349
% des enfants inscrits pour la 1^{ère} fois au sein de la file active⁵	135%	129%	98%	127%	97%	116%	75%	100%	100%	99%	108%

Champ : 15 CMPP répondants

⁵ Les parts dépassent 100 % car certains CMPP ont renseigné davantage d'effectifs dans le tableau que d'enfants inscrits pour la 1^{ère} fois au sein de leur file active.

% sur l'ensemble des réponses

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (parents, amis...)	20%	19%	25%	33%	34%	13%	15%	23%	41%	46%	27%
Education nationale	34%	56%	43%	31%	28%	35%	24%	52%	31%	32%	36%
<i>dont enseignants, CPO, CPE...</i>	24%	36%	26%	21%	5%	24%	23%	31%	0%	2%	19%
<i>dont RASED, assistante sociale, psychologue, infirmière</i>	9%	17%	5%	10%	1%	10%	8%	15%	0%	1%	7%
<i>dont médecin de l'éducation nationale</i>	1%	3%	2%	1%	3%	1%	1%	6%	0%	1%	2%
Crèches et dispositifs petite enfance (haltes garderies...)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	<1%
PMI	4%	4%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	1%
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédo-psychiatrique	1%	3%	1%	0%	0%	2%	3%	1%	0%	1%	1%
Psychiatrie libérale	0%	0%	4%	1%	0%	1%	2%	0%	0%	1%	1%
Médecine hospitalière hors psychiatrie	1%	0%	1%	3%	0%	3%	1%	0%	0%	2%	1%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	12%	2%	13%	9%	26%	17%	13%	13%	23%	6%	14%
Autre CMPP	4%	2%	1%	3%	1%	1%	8%	0%	0%	1%	2%
CAMSP	9%	4%	4%	5%	3%	2%	13%	5%	0%	5%	5%
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	1%	0%	0%	0%	2%	0%	2%	0%	0%	1%	<1%
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	4%	4%	6%	10%	4%	6%	4%	3%	0%	4%	5%
Juge ou services judiciaires	2%	0%	2%	4%	1%	1%	1%	1%	5%	0%	2%
MDPH et enseignant référent de scolarité	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	<1%
Autre	7%	7%	0%	1%	0%	18%	12%	0%	0%	3%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les résultats concernant l'origine des enfants entrés au cours de l'année 2019 traduisent également les particularités des dynamiques à l'œuvre sur les différents territoires de la région.

Par exemple :

- L'accès direct au CMPP, par les parents ou des amis, représente 27 % des situations dans la région, alors que ce mode d'entrée représente 46 % des cas dans le Haut-Rhin ;
- Dans l'Aube, les services de l'Éducation nationale sont à l'origine de plus de la moitié des entrées (56%), contre 36 % en moyenne régionale ;
- Les professionnels de santé libéraux (médicaux ou paramédicaux) de Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin sont plus fréquemment à l'origine d'une entrée en CMPP que dans les autres départements : respectivement 26 % et 23 %, contre 14 % en moyenne ;
- En Haute-Marne, les services sociaux (ASE, Unité d'action sociale, CCAS...) ont orienté 10 % des enfants entrés en CMPP en 2019. Cette proportion est de 5 % pour l'ensemble de la région ;
- Dans la Meuse, 18 % des enfants ont été adressés au CMPP par d'autres modalités, sans toutefois les préciser.
- Alors que les 3-5 ans représentent 13 % des enfants présents dans les Ardennes et Meurthe-et-Moselle, les orientations PMI restent faible voire très faibles.

2. Délai d'attente

- Délai d'attente avant accueil en CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants en attente d'un premier RDV	197	295	557	142	0	91	426	169	-	479	2356
Taux de pression à l'attente d'entrée	9,2%	26,6%	16,3%	11,8%	0,0%	6,3%	41,2%	27,2%	-	43,2%	18,9%
<i>Min (étab)</i>	9,2%	26,6%	7,1%	11,8%		6,3%	38,6%	27,2%	-	34,6%	6,0%
<i>Max (étab)</i>	9,2%	26,6%	22,0%	11,8%		6,3%	42,5%	27,2%	-	52,3%	52,3%

Champ : 13 CMPP répondants

Sur l'ensemble de la région Grand Est, 2 356 jeunes sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CMPP. En moyenne, cela représente 181 jeunes par structure, sachant que ce résultat est très variable : de 0 jeune en Meurthe-et-Moselle à 295 jeunes dans l'Aube.

Le taux de pression à l'attente d'entrée résulte du rapport entre l'effectif de la file d'attente et la file active. Au niveau de la région, près de 19 jeunes en attente d'un CMPP présentant une file active de 100, soit un taux de pression de 18,9 %. Cette pression reste inférieure à 10 % en Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse et dans les Ardennes. A noter qu'en Moselle et dans le Haut-Rhin, elle s'élève respectivement, à 41 % et 43 % de la file active.

Le Rapport d'Activité permet de rendre compte des 2 stades d'attente avant la prise en charge :

- L'attente entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous
- L'attente entre le 1^{er} rendez-vous et le bilan ou les soins.

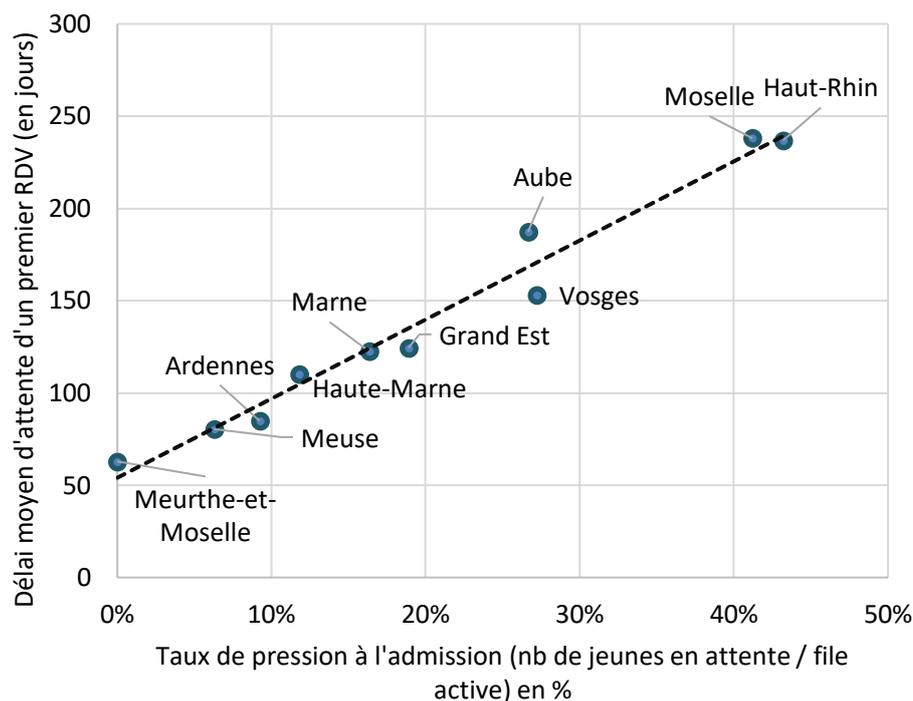
Nombre d'enfants entrée dans l'année selon l'attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	116	19	68	46	114	53	26	15	84	18	559
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	137	13	40	21	79	53	23	10	68	12	456
Entre 1 mois et moins de 3 mois	225	23	283	105	92	346	54	72	224	13	1 437
Entre 3 mois et moins de 6 mois	48	43	473	165	60	85	42	65	180	74	1 235
Entre 6 mois et moins de 12 mois	41	58	131	45	23	46	46	60	78	218	746
12 mois ou plus	34	21	8	0	1	0	106	13	11	38	232
Total	601	177	1 003	382	369	583	297	235	645	373	4 665

Attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	19%	11%	7%	12%	31%	9%	9%	6%	13%	5%	12%
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	23%	7%	4%	5%	21%	9%	8%	4%	11%	3%	10%
Entre 1 mois et moins de 3 mois	37%	13%	28%	27%	25%	59%	18%	31%	35%	3%	31%
Entre 3 mois et moins de 6 mois	8%	24%	47%	43%	16%	15%	14%	28%	28%	20%	26%
Entre 6 mois et moins de 12 mois	7%	33%	13%	12%	6%	8%	15%	26%	12%	58%	16%
12 mois ou plus	6%	12%	1%	0%	0%	0%	36%	6%	2%	10%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre moyen de jours d'attente⁶	85	187	123	110	63	80	238	153	104	237	125

Champ : 15 CMPP répondants

⁶ Pour le calcul du nombre moyen de jours d'attente, la modalité « 12 mois ou plus » a été « fermée » à 18 mois.

Pression à l'admission en CMPP et courbe de tendance



Le graphique rend compte de la corrélation entre la pression à l'attente d'entrée et les délais d'attente (plus la pression est élevée, plus l'attente est longue). Dans le Haut-Rhin la pression est la plus élevée (43 %) et l'attente est l'une des plus longues (237 jours en moyenne, soit un peu moins de 8 mois).

A l'inverse, en Meurthe-et-Moselle, le taux de pression affiche 0 % et l'attente moyenne (63 jours, soit 2 mois) est la plus courte.

- Délai d'attente entre le 1^{er} RDV et le bilan ou les soins

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants en attente entre le 1^{er} RDV et le bilan ou les soins	201	197	709	347	209	141	89	53	-	45	1991
<i>Moyenne</i>	201	197	236	347	105	141	45	53	-	23	142
Taux de pression à l'attente de bilan ou de soin	9,4%	17,8%	20,8%	28,8%	14,8%	9,7%	8,6%	8,5%	-	4,1%	14,8%
<i>Min (étab)</i>	9,4%	17,8%	11,9%	28,8%	10,1%	9,7%	8,0%	8,5%	-	3,3%	3,3%
<i>Max (étab)</i>	9,4%	17,8%	33,8%	28,8%	16,7%	9,7%	8,9%	8,5%	-	4,7%	33,8%

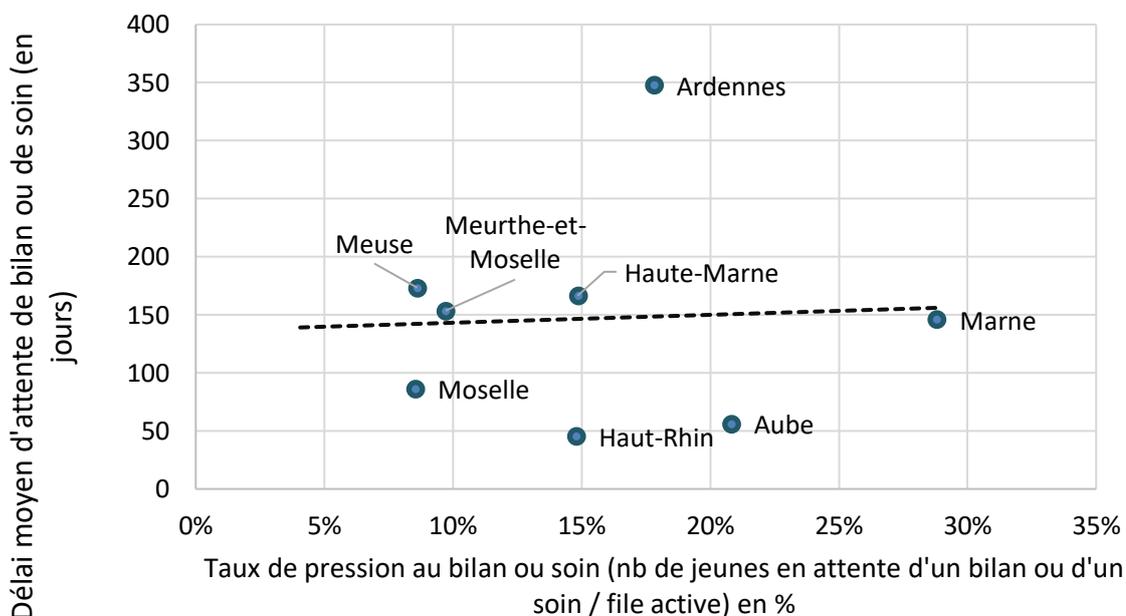
Champ : 14 CMPP répondants

Attente entre le 1 ^{er} RDV et le bilan ou les soins	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	11	28	14	6	14	14	25	1		61	174
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	28	10	21	2	20	29	37	6		95	248
Entre 1 mois et moins de 3 mois	47	17	76	16	70	134	135	39		110	644
Entre 3 mois et moins de 6 mois	57	12	70	45	100	139	54	51		18	546
Entre 6 mois et moins de 12 mois	62	3	50	37	94	267	16	50		5	584
12 mois ou plus	396	0	17	1	5	0	1	4		0	424
Total	601	70	248	107	303	583	268	151	0	289	2620

Attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	2%	40%	6%	6%	5%	2%	9%	1%	-	21%	7%
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	5%	14%	8%	2%	7%	5%	14%	4%	-	33%	9%
Entre 1 mois et moins de 3 mois	8%	24%	31%	15%	23%	23%	50%	26%	-	38%	25%
Entre 3 mois et moins de 6 mois	9%	17%	28%	42%	33%	24%	20%	34%	-	6%	21%
Entre 6 mois et moins de 12 mois	10%	4%	20%	35%	31%	46%	6%	33%	-	2%	22%
12 mois ou plus	66%	0%	7%	1%	2%	0%	0%	3%	-	0%	16%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	-	100%	100%
Nombre moyen de jours d'attente [1]	271	33	98	110	101	113	48	109		25	128

Champ : 13 CMPP répondants

Pression à l'attente de bilan ou de soin en CMPP et courbe de tendance



Certains départements affichent des résultats où attente et pression sont liés. C'est le cas dans la Marne et la Moselle. Dans la Marne la pression est la plus élevée (29 %) et l'attente est de 146 jours en moyenne, soit presque 5 mois. A l'inverse, en Moselle, le taux de pression affiche 9 % et l'attente moyenne (80 jours, soit 1 mois) est la plus courte.

Toutefois dans les autres départements, on observe une absence de corrélation entre ces facteurs. Dans les Ardennes, on note un taux de pression à l'attente de bilan ou de soin de 18 % et une attente de presque 1 an en moyenne.

Partie E – Caractéristiques des enfants de la file active entrés dans l'année

1. Enfants entrés dans l'année par âge au premier acte

La majorité des enfants entrés au cours de l'année est âgée, au moment du premier acte, de 6 à 10 ans. La distribution des âges varie relativement peu d'un territoire à un autre. Ces résultats sont cohérents avec les caractéristiques générales de la population bénéficiaire.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 3 ans	1	0	5	2	7	9	1	3	14	0	42
3 à 5 ans	210	34	206	59	132	76	59	54	131	86	1 047
6 à 10 ans	245	49	593	148	239	189	157	148	346	217	2 331
11 à 15 ans	129	41	246	94	116	82	71	51	129	67	1 026
16 à 17 ans	15	5	41	12	20	18	9	9	18	3	150
18 ans ou plus	1	1	1	0	2	3	0	0	7	0	15
Total	601	130	1092	315	516	377	297	265	645	373	4611
Moins de 3 ans	0%	0%	0%	1%	1%	2%	0%	1%	2%	0%	1%
3 à 5 ans	35%	26%	19%	19%	26%	20%	20%	20%	20%	23%	23%
6 à 10 ans	41%	38%	54%	47%	46%	50%	53%	56%	54%	58%	51%
11 à 15 ans	21%	32%	23%	30%	22%	22%	24%	19%	20%	18%	22%
16 à 17 ans	2%	4%	4%	4%	4%	5%	3%	3%	3%	1%	3%
18 ans ou plus	0%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants

2. Mode de scolarisation

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation en classe ordinaire	497	86	965	513	392	356	269	220	637	332	4 267
<i>dont avec AVS ou EVS</i>	-	0	9	-	11	0	4	0	-	1	25
Scolarisation adaptée (SEGPA, EREA)	6	0	25	11	12	3	3	4	3	4	71
<i>dont avec AVS ou EVS</i>	0	0	-	-	0	0	0	-	0	0	0
Scolarisation en ULIS	14	4	29	6	22	7	13	11	5	15	126
<i>dont avec AVS ou EVS</i>	-	0	0	-	1	0	0	0	-	0	1
Scolarisation en ESMS en UE dont UE externalisée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	4	0	4	0	1	6	1	0	0	3	19
Autre mode de scolarisation (CNED....)	0	0	1	2	0	0	3	0	0	0	6
Mode de scolarisation inconnu	78	40	7	7	85	0	8	30	0	19	274
Total	600	130	1 031	539	512	372	297	265	645	373	4 764

Champ : 15 CMPP répondants

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation en classe ordinaire	83%	66%	94%	95%	77%	96%	91%	83%	99%	89%	90%
Scolarisation adaptée (SEGPA, EREA)	1%	0%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	0%	1%	1%
Scolarisation en ULIS	2%	3%	3%	1%	4%	2%	4%	4%	1%	4%	3%
Scolarisation en ESMS en UE dont UE externalisée	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	1%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%	1%	0%
Autre mode de scolarisation (CNED...)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Mode de scolarisation inconnu	13%	31%	1%	1%	17%	0%	3%	11%	0%	5%	6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La classe ordinaire est le mode de scolarisation des enfants de 3 ans ou plus très largement majoritaire pour les enfants entrés en CMPP en 2019.

3. Transport des enfants entrés dans l'année

- Temps de trajet domicile-CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maximum	518	67	923	370	457	264	248	208	499	309	3 863
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	10	7	82	154	57	102	49	35	146	56	698
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	73	101	26	15	0	11	0	22	0	8	256
Total	601	175	1 031	539	514	377	297	265	645	373	4 817
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maximum	86%	38%	90%	69%	89%	70%	84%	78%	77%	83%	80%
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	2%	4%	8%	29%	11%	27%	16%	13%	23%	15%	14%
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	12%	58%	3%	3%	0%	3%	0%	8%	0%	2%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants

Globalement, les enfants entrés en cours d'année 2019 en CMPP ont un temps de trajet entre leur domicile et la structure qui les accueille inférieur à 30 minutes (80 %). En Haute-Marne, 3 jeunes sur 10 entrés en CMPP en 2019 sont domiciliés à plus de 30 minutes de la structure. Dans l'Aube, pour 6 jeunes sur 10 le temps de trajet est inconnu.

- Domiciliation hors département ou région

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	Somme	1	5	9	17	32	0	6	22		7	99
	<i>Min</i>	1	5	1	17	14	0	1	22		0	0
	<i>Moyenne</i>	1	5	3	17	16	0	3	22		4	7
	<i>Max</i>	1	5	4	17	18	0	5	22		7	22
	% total entrés dans l'année	0,2%	1,7%	0,9%	4,0%	6,2%	0,0%	2,0%	8,2%		1,9%	2,3%
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	Somme	1		25		0	19	0	1		0	46
	<i>Min</i>	1		0		0	19	0	1		0	0
	<i>Moyenne</i>	1		8		0	19	0	1		0	4
	<i>Max</i>	1		23		0	19	0	1		0	23
	% total entrés dans l'année	0,2%		2,4%		0,0%	3,8%	0,0%	0,4%		0,0%	1,4%

Champ : entre 11 et 14 CMPP répondants selon l'item

En moyenne, 7 enfants entrés dans l'année sont domiciliés dans un autre département et cette moyenne atteint 4 enfants concernant le nombre d'enfants domiciliés dans une autre région.

- Modes de transport des enfants entrés dans l'année

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants accompagnés par un transport prescrit par le CMPP	Somme	61	59	73	20	44	15	52	70	-	116	510
	<i>Min</i>	61	59	10	20	19	15	15	70	-	2	2
	<i>Moyenne</i>	61	59	24	20	22	15	26	70	-	58	36
	<i>Max</i>	61	59	46	20	25	15	37	70	-	114	114
	% total entrés dans l'année	10,1%	19,8%	7,0%	4,7%	8,6%	3,0%	17,5%	26,2%	-	31,1%	11,8%

Champ : 14 CMPP répondants

Dans le Grand Est, 510 enfants entrés dans l'année sont accompagnés par un transport prescrit par le CMPP, soit 12 % de l'ensemble des enfants entrés en CMPP dans l'année. Aucun CMPP n'a déclaré d'enfants accompagnés par un transport financé par le CMPP.

Partie F – Caractéristiques et parcours pour la totalité des enfants sortis de la file active

1. Âge des enfants sortis en 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 3 ans	0	0	2	0	2	7	0	2	3	0	16
3 à 5 ans	74	6	42	12	47	23	18	22	53	13	310
6 à 10 ans	289	59	267	33	170	114	111	107	264	141	1 555
11 à 15 ans	240	76	247	47	153	97	115	79	185	112	1 351
16 à 17 ans	23	3	42	7	27	32	25	9	34	16	218
18 ans ou plus	5	4	19	4	7	15	7	7	35	6	109
Total	631	148	619	103	406	288	276	226	574	288	3 559
Moins de 3 ans	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	1%	1%	0%	<1%
3 à 5 ans	12%	4%	7%	12%	12%	8%	7%	10%	9%	5%	9%
6 à 10 ans	46%	40%	43%	32%	42%	40%	40%	47%	46%	49%	44%
11 à 15 ans	38%	51%	40%	46%	38%	34%	42%	35%	32%	39%	38%
16 à 17 ans	4%	2%	7%	7%	7%	11%	9%	4%	6%	6%	6%
18 ans ou plus	1%	3%	3%	4%	2%	5%	3%	3%	6%	2%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants

La majorité (82 %) des enfants sortis du CMPP en 2019 était âgée de 6 à 15 ans au moment de la sortie. 9 % des enfants étaient âgés de 16 ans ou plus au moment de la sortie. La distribution par âge varie peu d'un département à une autre.

2. Parcours des enfants sortis en 2019

- Durée d'accompagnement des enfants sortis en 2019

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	246	42	283	66	147	106	102	118	126	126	1362
[1 an]	108	29	94	9	110	61	52	39	175	40	717
[2 ans]	72	23	64	10	53	44	50	26	119	31	492
[3 à 5 ans]	153	44	116	12	63	63	55	36	134	61	737
[6 ans ou +]	52	10	62	6	33	14	17	7	20	30	251
Total	631	148	619	103	406	288	276	226	574	288	3 559
Moins d'un an	39%	28%	46%	64%	36%	37%	37%	52%	22%	44%	38%
[1 an]	17%	20%	15%	9%	27%	21%	19%	17%	30%	14%	20%
[2 ans]	11%	16%	10%	10%	13%	15%	18%	12%	21%	11%	14%
[3 à 5 ans]	24%	30%	19%	12%	16%	22%	20%	16%	23%	21%	21%
[6 ans ou +]	8%	7%	10%	6%	8%	5%	6%	3%	3%	10%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants

Les durées d'accompagnement observées pour les enfants sortis en 2019 sont, relativement comparables entre les territoires : elles sont majoritairement inférieures à un an. En Haute-Marne, 73 % des enfants auront été accompagnés moins de 2 ans, contre 48 % des enfants dans l'Aube.

- Motifs de sorties du CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin d'accompagnement, départ concerté (dont déménagement prévu)	431	124	402	43	270	166	162	136	574	142	2450
Sortie du fait de la famille, suivi interrompu	168	19	186	117	136	122	93	76	0	109	1026
Autre	32	5	14	0	0	0	21	14	0	37	123
Total	631	148	602	160	406	288	276	226	574	288	3 599
Fin d'accompagnement, départ concerté (dont déménagement prévu)	68%	84%	67%	27%	67%	58%	59%	60%	100%	49%	68%
Sortie du fait de la famille, suivi interrompu	27%	13%	31%	73%	33%	42%	34%	34%	0%	38%	29%
Autre	5%	3%	2%	0%	0%	0%	8%	6%	0%	13%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants

La majorité des sorties sont liées à un départ concerté (68 %). Cette part varie de 27 % en Haute-Marne à 100 % dans le Bas-Rhin. Près de 3 accompagnements sur 10 sont interrompus du fait de la famille (7 jeunes sortis sur 10 en Haute-Marne).

- Parcours envisagé après la sortie (plusieurs réponses possibles⁷)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de soins ni d'accompagnement médico-social	295	86	258		185	239	77	-	-	107	1247
Suivi libéral	69	2	33	9	26	5	30	-	-	4	178
Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	12	0	35	2	15	10	8	-	-	0	82
CMP / CATTP	23	4	23	6	18	11	3	-	-	2	90
Hôpital de jour	1	5	1	5	1	5	1	-	-	3	22
Autre secteur sanitaire	1	6	8			0	0	-	-	1	16
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	13	7	6	2	2	12	3	-	-	3	48
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	11	8	11	5	12	5	7	-	-	12	71
Maison des ados ou autres dispositifs	1	9	2			0	0	-	-	0	12
Suivi PMI		10	0			0	0	-	-	0	10
Autre orientation*	5	11	25		12	1	147	-	-	4	205
Total	431	148	402	29	271	288	276	-	-	136	1 981

Champ : 13 CMPP répondants

⁷ Selon les consignes du RAH CMPP « Indiquer le nombre d'enfants concernés par les parcours envisagé ; si le parcours est un temps partagé entre 2 structures, indiquer les 2 structures. »

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de soins ni d'accompagnement médico-social	68%	58%	64%	0%	68%	83%	28%			79%	63%
Suivi libéral	16%	1%	8%	31%	10%	2%	11%			3%	9%
Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	3%	0%	9%	7%	6%	3%	3%			0%	4%
CMP / CATTP	5%	3%	6%	21%	7%	4%	1%			1%	5%
Hôpital de jour	0%	3%	0%	17%	0%	2%	0%			2%	1%
Autre secteur sanitaire	0%	4%	2%	0%	0%	0%	0%			1%	1%
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	3%	5%	1%	7%	1%	4%	1%			2%	2%
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	3%	5%	3%	17%	4%	2%	3%			9%	4%
Maison des ados ou autres dispositifs	0%	6%	0%	0%	0%	0%	0%			0%	1%
Suivi PMI	0%	7%	0%	0%	0%	0%	0%			0%	1%
Autre orientation*	1%	7%	6%	0%	4%	0%	53%			3%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%			100%	100%

Champ : 13 CMPP répondants

Les parcours envisagés après les fins d'accompagnement ou autres départs concertés avec le CMPP correspondent généralement à une absence de nécessité de soins ou d'accompagnement médico-social (63 %). En Moselle, dans 53 % des cas, l'orientation est non connue (modalité autre).

- Enfants en attente de sortie du CMPP (parmi les enfants présents)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants en attente de place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	22	0	14	-	3	5	15	0	-	3	62
dont nb d'enfants ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure sanitaire ou médico-sociale	-	0	12	-	3	5	7	0	-	0	27
% Eff 31/12	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants en attente de place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	1,5%	0,0%	0,5%	-	0,3%	0,4%	2,0%	0,0%	-	0,4%	0,7%
dont nb d'enfants ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure sanitaire ou médico-sociale	-	0,0%	0,4%	-	0,3%	0,4%	1,4%	0,0%	-	0,0%	0,4%

Champ : entre 11 et 13 CMPP répondants selon l'item

Concernant les enfants en attente de sortie, les CMPP répondants ont déclaré que 62 enfants étaient en attente de place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale, soit 0,7 % des enfants présents en décembre 2019. Parmi eux, 27 avaient une notification CDAPH non réalisée pour une structure sanitaire ou médico-sociale.

Partie G - Ressources humaines

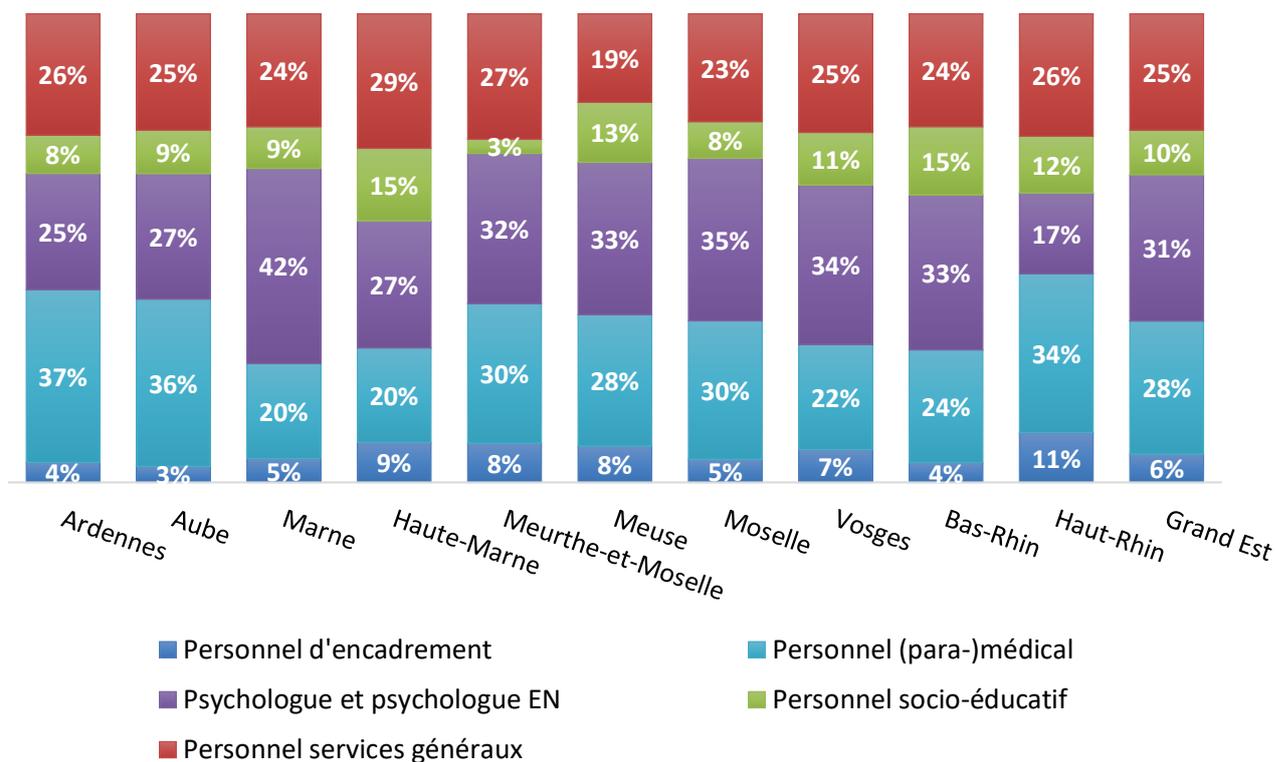
- Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Au 31 décembre 2019, 440,52 ETP professionnels exercent dans les 15 CMPP répondants de la région. Les métiers les plus représentés sont les psychologues (134,50 ETP), les secrétaires et personnels d'accueil (65,45 ETP), les orthophonistes (60,59 ETP) et les psychomotriciens (45,79 ETP).

Nb d'ETP du compte administratif	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur EN / pour la part direction	0,85	0	2,2	0	1	1	0,97	1	0	0,9	7,92
Médecin directeur / pour la part direction	1	0	0,45	0,25	1,51	0,6	0,35	0,25	0,5	0,8	5,71
Directeur administratif / pour la part direction	0,9	1	0,25	1	2	1	1	0	1	1	9,15
Chef de service / pour la part management et coordination	0	0,2	0,5	1,5	0	0	0	0	0	0,8	3,00
Coordinateur / pour la part coordination	0	0,26	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0,86
Sous-total personnel d'encadrement	2,75	1,46	4,00	2,75	4,51	2,60	2,32	1,25	1,50	3,50	26,64
Psychiatre ou pédopsychiatre	1,72	2,03	3,34	0,75	1,55	0,9	2,06	0,26	0,81	1,91	15,33
Pédiatre	0	0	0	0	0,8	1	0	0,26	0	0,2	2,26
Autre médecin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0,20
Orthophoniste	15	7,48	5,98	3,18	8,29	4,05	6,58	2	3,63	4,4	60,59
Psychomotricien	7,25	5,85	6,7	2,55	5,16	3,5	4,62	1,5	4,19	4,47	45,79
Autres personnels paramédicaux	0	0	0	0	0,25	0	0,67	0	0	0	0,92
Psychologue	16,13	11,52	30,9	8,74	17,26	10,95	15,35	6,1	11,86	5,69	134,50
Psychologue EN	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	3,00
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	40,10	26,88	48,92	15,22	33,31	20,40	30,28	10,12	20,49	16,87	262,59
Enseignant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Psychopédagogue	0,61	0,25	0,65	1,8	0,86	0	0,73	0	4,05	1,83	10,78
Psychopédagogue EN	4,75	3,74	4	1	0,77	3,8	1	2	0	0	21,06
Assistant de service social	0	0	1,47	2,17	0	0,52	1,71	0	1,15	0,45	7,47
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Educateur de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,92	0,92
Autre personnel éducatif	0	0	0,9	0	0	0	0,24	0	0	0,79	1,93
Sous-total personnel socio-éducatif	5,36	3,99	7,02	4,97	1,63	4,32	3,68	2,00	5,20	3,99	42,16
Codeur LPC / Interprète LSF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Secrétaire et personnel d'accueil	9,32	9,18	11,28	4,88	10,51	4,9	0	3,45	6,13	5,8	65,45
Comptable	1,35	0	2,57	0,84	2	0	0	0	1	0	7,76
Autres agents administratifs et comptabilité	0,4	0	0,9	1,59	0	0	9,57	0	1,5	1,3	15,26
Agents des services généraux	5,72	1,5	4,29	1,92	1,91	1,45	0,2	1,08	0	1,1	19,17
Autre	0	0	0	0	0	0	1,08	0	0	0,41	1,49
Sous-total personnel services généraux	16,79	10,68	19,04	9,23	14,42	6,35	10,85	4,53	8,63	8,61	109,13
TOTAL	65,00	43,01	78,98	32,17	53,87	33,67	47,13	17,90	35,82	32,97	440,52
% nb enfants de la File active pour 1 ETP	33	26	43	37	26	43	22	35	69	34	36

Champ : 15 CMPP répondants

En 2019, dans les CMPP du Grand Est, on compte 36 enfants de la file active par ETP. Ce ratio varie de 22 enfants de la file active par ETP en Moselle contre 69 enfants de la file active part ETP dans le Haut-Rhin.



La structure des emplois par catégorie indique que la part des psychologues varie de 17 % dans le Haut-Rhin à 42 % dans la Marne. La proportion de personnels socio-éducatifs s'élève, selon le territoire, de 3 % en Meurthe-et-Moselle à 15 % en Haute-Marne et dans le Bas-Rhin. La part des personnels (paramédical) varie également entre 20 % dans la Marne et Haute-Marne à 37 % dans les Ardennes. Ces résultats traduisent possiblement des offres de services différentes.

- Taux d'ETP non pourvus (région Grand Est)

Sur l'ensemble des CMPP, 9 métiers sont touchés par des ETP non pourvus. Ce sont les psychiatres ou pédopsychiatres (1,14 ETP à pourvoir soit 7,4 %), les autres médecin (0,20 ETP non pourvus, soit 100 %), les orthophoniste (3,78 ETP non pourvus, soit un taux de 6,2 %), les psychomotriciens (2,01 ETP à pourvoir soit 4,4 %) et les Psychopédagogue EN psychomotriciens (1,20 ETP à pourvoir soit 5,7 %)

Ensemble du Grand Est	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Taux d'ETP non pourvus
Directeur EN / pour la part direction	7,92	0,00	0,0%
Médecin directeur / pour la part direction	5,71	0,50	8,8%
Directeur administratif / pour la part direction	9,15	0,00	0,0%
Chef de service / pour la part management et coordination	3,00	0,00	0,0%
Coordinateur / pour la part coordination	0,86	0,00	0,0%
Sous-total personnel d'encadrement	26,64	0,50	1,9%
Psychiatre ou pédopsychiatre	15,33	1,14	7,4%
Pédiatre	2,26	0,00	0,0%
Autre médecin	0,20	0,25	125%
Orthophoniste	60,59	3,78	6,2%
Psychomotricien	45,79	2,01	4,4%
Autres personnels paramédicaux	0,92	0,00	0,0%
Psychologue	134,50	0,95	0,7%
Psychologue EN	3,00	0,00	0,0%
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	262,59	8,13	3,1%
Enseignant	0,00	0,00	0,0%
Psychopédagogue	10,78	0,00	0,0%
Psychopédagogue EN	21,06	1,20	5,7%
Assistant de service social	7,47	0,00	0,0%
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	0,00	0,00	0,0%
Educateur de jeunes enfants	0,92	0,00	0,0%
Autre personnel éducatif	1,93	0,00	0,0%
Sous-total personnel socio-éducatif	42,16	1,20	2,8%
Codeur LPC / Interprète LSF	0,00	0,00	0,0%
Secrétaire et personnel d'accueil	65,45	0,07	0,1%
Comptable	7,76	0,00	0,0%
Autres agents administratifs et comptabilité	15,26	0,00	0,0%
Agents des services généraux	19,17	0,19	1,0%
Autre	1,49	0,00	0,0%
Sous-total personnel services généraux	109,13	0,26	0,2%
Total	440,52	10,09	2,3%

Partie H – Evolution entre 2017-2019

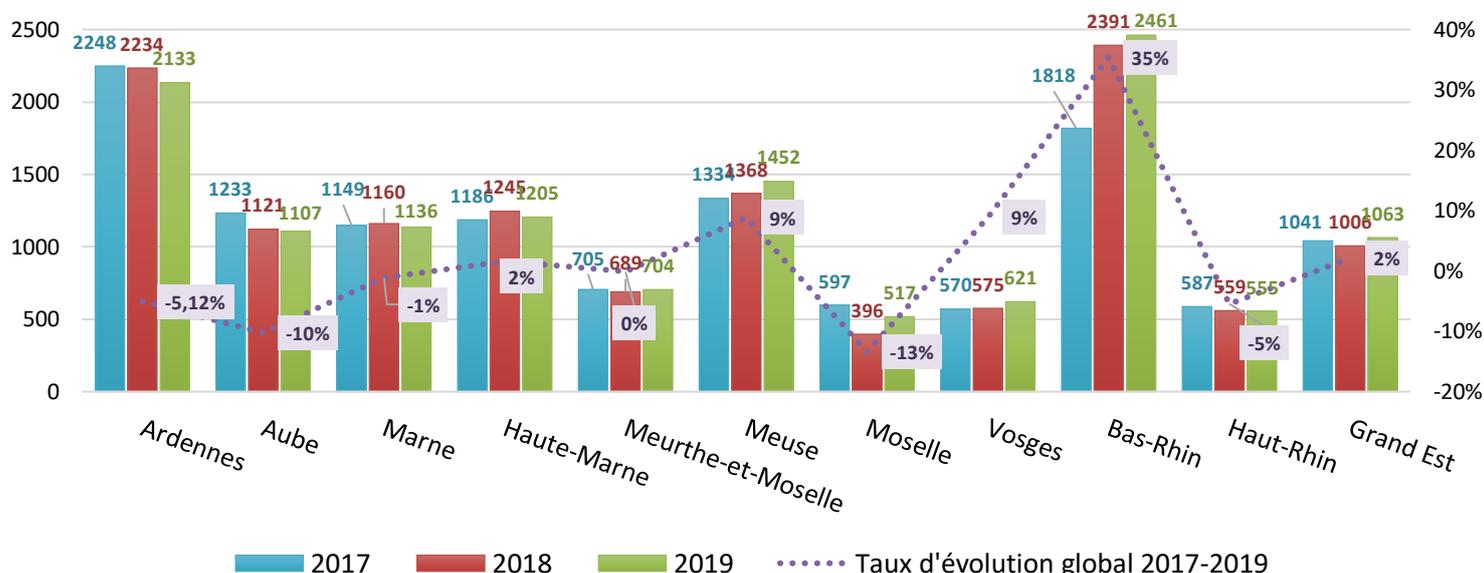
En 2018, l'ensemble des CMPP de la région Grand Est (16) ont rempli les rapports d'activité. En 2017 et 2019 un CMPP de Moselle n'avait pas répondu.

Avertissement :

L'analyse de l'évolution des rapports d'activité des CMPP doit prendre en compte le fait que d'une année à une autre certains CMPP ne répondent pas au rapport. De plus, certaines données sont inégalement renseignées selon les territoires et selon l'année.

1. Enfants de la file active

- Nombre moyen d'enfants & taux d'évolution global du nombre moyen d'enfants de la file active par CMPP



En 2019, en moyenne 1 063 enfants ont été accueillis par un CMPP. En 2017, les CMPP accueillait en moyenne 1 041 jeunes et 1 006 en 2018. Entre 2017 et 2019, ce nombre moyen varie plus ou moins selon le département. Dans le Bas-Rhin le nombre moyen d'enfants est passé de 1818 à 2461 soit un taux d'évolution global de +35%.

- Enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	29%	32%	36%	46%	37%	32%	33%	41%	39%	30%	35%
2018	27%	26%	32%	39%	36%	39%	33%	38%	28%	32%	32%
2019	28%	27%	31%	35%	37%	35%	29%	43%	26%	34%	31%
Evolution	-1	-5	-5	-11	-1	3	-4	2	-13	4	-4

La part des enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois dans le Grand Est évolue entre 2017 et 2019, de 35 à 31 %. Dans le Bas-Rhin et en Haute-Marne, on observe un écart de, respectivement -13 points et -1 points entre 2017 et 2019.

- Enfants de la file active ayant bénéficié d'au moins une synthèse

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	100%	53%	51%	60%	36%	78%	73%	69%	22%	41%	59%
2018	100%	50%	69%	26%	49%	86%	75%	66%	28%	44%	61%
2019	100%	57%	67%	32%	44%	42%	71%	66%	19%	45%	55%
Evolution	0	4	17	-29	8	-35	-3	-2	-3	4	-4

Sur la période, la part des enfants de la file active ayant bénéficié d'au moins une synthèse a diminué de -4 points. Cette part a diminué de -35 points dans la Meuse et -29 points et en Haute-Marne, tandis qu'elle a augmenté de +17 points dans la Marne passant de 51 % en 2017 à 67 % en 2019.

- Taux d'absentéisme

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	16%	18%	19%	21%	23%	17%	20%	15%	25%	22%	20%
2018	18%	19%	18%	17%	23%	17%	20%	15%	26%	23%	20%
2019	19%	19%	18%	19%	23%	18%	21%	16%	27%	23%	20%
Evolution	2,7	1,0	-0,7	-2,0	-0,3	0,7	0,6	1,3	2,0	1,3	0,7

Au niveau de la région, le taux d'absentéisme reste stable sur la période. Globalement, le taux varie assez peu d'un département à un autre et d'une année à une autre.

2. Enfants présents au 31 décembre

- Caractéristiques des enfants présents

Parmi les enfants accueillis dans un CMPP au 31 décembre 2019, 35 % sont des filles et 65 % des garçons, soit une proportion similaire à la population étudiée un an auparavant.

	2017	2018	2019	Evolution
Moins de 3 ans	1%	1%	<1%	-0,7
3 à 5 ans	11%	11%	8%	-2,5
6 à 10 ans	54%	53%	52%	-1,5
11 à 15 ans	29%	30%	33%	4,2
16 à 17 ans	5%	4%	4%	-0,6
18 ans ou plus	1%	2%	2%	1,1
Total	100%	100%	100%	/

La répartition des enfants selon l'âge varie assez peu sur la période. On note toutefois un léger vieillissement de la population accompagnée.

- Taux d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	-	-	20%	-	-	34%	17%	43%	-	14%	24%
2018	-	0,1%	22%	-	15%	35%	23%	-	-	9%	19%
2019	10%	0,3%	30%	18%	13%	15%	25%	-	-	18%	16%
Evolution	10,1	-	9,3	-	-	-18,8	8,6	-	-	3,8	-7,5

- Taux d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	-	1%	8%	-	-	4%	2%	5%	-	7%	5%
2018	-	1%	11%	4%	18%	6%	6%	0%	-	5%	7%
2019	-	9%	13%	-	18%	9%	5%	0%	-	5%	10%
Evolution	-	8,2	5,0	-	-	4,9	3,2	-5,0	-	-1,7	5,3

Entre 2017 et 2019, la situation des enfants par rapport au handicap et aux mesures de protection est très peu renseignée et donc non analysable à échelle régionale. Certains CMPP rencontrent des difficultés pour accéder à ces informations.

- Taux de pression à l'attente d'entrée

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	10%	21%	9%	4%	4%	9%	50%	11%	5%	27%	13%
2018	9%	20%	10%	7%	2%	6%	41%	13%	-	30%	15%
2019	9%	27%	16%	12%	0%	6%	41%	27%	-	43%	19%
Evolution	-1,2	5,4	7,0	8,2	-4,5	-2,5	-8,5	16,2	-	15,7	5,4

Le taux de pression à l'attente d'entrée résulte du rapport entre l'effectif de la file d'attente et la file active. En 2019, au niveau de la région, près de 19 jeunes en attente d'un CMPP présentant une file active de 100, soit un taux de pression de 19 %. Cette pression était de 15 % en 2018 et 13 % en 2017.

On note qu'entre 2017 et 2019, le taux de pression a diminué en Moselle (50 % contre 41 %), mais reste toutefois un des taux de pression le plus élevé de la région. Sur la période, dans les CMPP des Vosges et du Haut-Rhin le taux de pression a fortement augmenté, respectivement +16,2 points et +15,7 points.

3. Enfants sortis au cours de l'année

- Fin d'accompagnement, départ concerté

En 2019, 68 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée, contre 60 % en 2018 et 54 % en 2017. Des différences significatives sont visibles entre les années, notamment dans l'Aube, Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et en Moselle.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	67%	0%	61%	64%	27%	48%	9%	/	100%	54%	54%
2018	70%	78%	56%	39%	60%	46%	49%	60%	100%	54%	60%
2019	68%	84%	67%	27%	67%	58%	59%	60%	100%	49%	68%
Evolution	1,6	83,8	6,1	-37,6	39,4	9,3	50,0	/	0,0	-4,5	13,9

Les données sur la période 2017-2019 sont inégalement renseignées selon les territoires et certains CMPP ont indiqué des effectifs supérieurs au nombre d'enfants en fin d'accompagnement, départ concerté et donc difficilement comparables.

	Sans nécessité de soins ni d'accompagnement MS	Suivi libéral	Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	CMP / CATTP	Hôpital de jour	Autre secteur sanitaire	Service MS (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	Etablissement MS (IME, IEM, ITEP...)	Maison des ados ou autres dispositifs	Suivi PMI	Autre orientation*
2017	69%	7%	3%	4%	1%	0%	1%	2%	0%	0%	13%
2018	75%	7%	2%	3%	0%	0%	1%	4%	0%	0%	6%
2019	63%	9%	4%	5%	1%	1%	2%	4%	1%	1%	10%
	-5,9	2,4	1,3	0,7	0,2	0,7	1,1	1,6	0,4	0,5	-3,0

Au niveau de la région, les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont relativement similaires d'une année à une autre. Néanmoins, les enfants sortis en 2019 ont moins nécessité une poursuite de soins ou d'accompagnement médico-social qu'en 2018 et 2017. En 2017, il y a eu davantage d'autres orientations. D'après certains CMPP, il s'agit d'une non-connaissance de l'orientation des jeunes.